

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1082

29 mai 2009

SOMMAIRE

Apimmo S.A.	51896	Jockey Holding	51911
Binoculus S.A.	51901	Joe and Joe S.A.	51890
Bios S.A.	51897	Kegworth S.A.	51893
Bolton Group International S.A.	51896	Key Job S.A.	51908
Braci Holding S.A.	51898	Kortisa & Krüger Holding S.A.	51893
Byblos Invest Holding S.A.	51897	Luxembourg Investments Holding S.A. ..	51936
Canreal S.A.	51902	Maraton International S.A.	51901
Carestin S.A.	51900	Massena Luxembourg S.A.	51906
C.C.M. (Luxembourg) S.A.	51903	Méditerranéenne de Yachting S.A.	51890
Centauro Participations S.C.A.	51892	Nivalcon Immo S.A.	51894
CETREL S.A.	51912	Oaktree Holding S.A.	51905
Cronos Invest	51910	Origan S.A.	51936
DECATHLON International Shareholding Plan S.C.A.	51892	Pascatelo	51906
Desalline S.A.	51906	Pencil S.A.	51904
Distributa S.A.	51895	Privileged Investors	51909
Edelwhite	51902	Procédés et Brevets Industriels S.A.	51899
Emerge Capital	51907	Proinv International S.A. - Luxembourg	51894
Eurocomex S.A.	51900	Pylissier S.A.	51891
Europay Luxembourg, Société coopérative	51912	Radix S.A., SPF	51893
Ficop Investments S.A.	51893	Realpart S.A.	51891
Fluinvest S.A.	51903	Rentainer S.A.	51896
Fortinvest Investments Holding S.A.	51898	Servizi Finanziari Internazionali S.A.	51894
Generali Hedge Funds Sicav	51909	Sigma Fund	51899
Gerlachus Fund	51910	Sirtes S.A., SPF	51905
Global Equities and Real Estate S.A.	51904	Spring Financial Investment S.A.	51891
Globaltex Investissements S.A.	51890	Stratège S.A.	51911
G Six G SAH	51897	Tebanez Holding S.A.	51905
Hermitage S.A.	51895	Tecpro Technology & Process S.A.	51899
Hexx S.A.	51907	Transair S.A.	51902
Hollerich Investment Holding S.A.	51912	Tschingel S.A.	51903
Interba S.A.	51908	TTL Holding S.A.- SPF	51911
Interdynamic Fund	51910	Uluru	51908
Interval	51901	Verdala S.A.	51892
Intervalor S.A.	51900	Vibora S.A.	51895
Invinter S.A.	51907	World Promotion Company S.A.	51904
		Zondor S.A.	51898

Méditerranéenne de Yachting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 86.788.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 19 juin 2009 à 16.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2008;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2008;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009058772/10/18.

Joe and Joe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 39.021.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 19 juin 2009 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 janvier 2009;
2. approbation des comptes annuels au 31 janvier 2009;
3. affectation des résultats au 31 janvier 2009;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009058774/10/18.

Globaltex Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 44.360.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 16 juin 2009 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2008
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009060170/696/17.

Realpart S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 82.747.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 17 juin 2009 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31.12.2008
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009062657/788/18.

Spring Financial Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 37, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 64.901.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 16 juin 2009 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2008, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2008.
4. Décision de la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009062663/1023/18.

Pylissier S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 50.151.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 15 juin 2009 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2008, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2008.
4. Décision de la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009062662/1023/17.

Verdala S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 101.910.

The shareholders are convened hereby to attend the

ORDINARY GENERAL MEETING

of the company, which will be held at the headoffice, on *June 15, 2009* at 04.00 p.m.

Agenda:

1. Approval of the reports of the Board of Directors and of the Statutory Auditor.
2. Approval of the balance-sheet and profit and loss statement as at December 31, 2008 an allotment of results.
3. Discharge to the Directors and the Statutory Auditor in respect of the carrying out of their duties during the fiscal year ending December 31, 2008.
4. Despite a loss of more than 75% of the capital of the company the shareholders have voted the continuation of the company.
5. Miscellaneous.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2009062665/1023/18.

DECATHLON International Shareholding Plan S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 118.164.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le *12 juin 2009* à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports de la gérance, du conseil de surveillance et du réviseur d'entreprises pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2008;
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes;
3. Affectation du résultat;
4. Décharge à accorder aux gérants, membres du conseil de surveillance, et au réviseur d'entreprises;
5. Elections statutaires;
6. Divers.

Le gérant.

Référence de publication: 2009061533/581/18.

Centauro Participations S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 60.505.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le *17 juin 2009* à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du gérant et du Conseil des Commissaires
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31.12.2008
3. Décharge au gérant et aux commissaires
4. Nominations statutaires
5. Divers

Le Gérant.

Référence de publication: 2009062654/788/17.

Kegworth S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 64.781.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 17 juin 2009 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31.12.2008
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009062655/788/17.

Ficop Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 96.827.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 19 juin 2009 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2008;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2008;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
7. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009058776/10/19.

**Radix S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial,
(anc. Kortisa & Krüger Holding S.A.).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 19.827.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 17 juin 2009 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31.12.2008
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009062656/788/17.

Nivalcon Immo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

R.C.S. Luxembourg B 53.792.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 18 juin 2009 à 15.00 heures au 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg et qui aura pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
- approbation du bilan et du compte pertes et profits arrêtés au 31.12.2008
- affectation du résultat
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
- divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009062667/560/17.

Servizi Finanziari Internazionali S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 112.064.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister en deuxième convocation à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des Actionnaires qui aura lieu au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, le 17 juin 2009 à 8.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et son approbation.
2. Lecture des rapports du Commissaire aux comptes.
3. Approbation des bilans, comptes de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2006, au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2008.
4. Décision à prendre quant à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
5. Décharge aux administrateurs et au commissaire.
6. Nominations statutaires.
7. Divers.

SERVIZI FINANZIARI INTERNAZIONALI S.A.

Référence de publication: 2009061664/545/20.

Proinv International S.A. - Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 137.046.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 16 juin 2009 à 13.30 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2008
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009060169/696/15.

Distributa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 19.220.

Die Aktionäre der Gesellschaft DISTRIBUTA S.A. sind gebeten an der

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

teilzunehmen, die am Gesellschaftssitz in L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, am Mittwoch, den 24. Juni 2009 um 10.00 Uhr stattfinden wird, um über die folgende Tagesordnung zu beraten:

Tagesordnung:

1. Verwaltungsbericht und Prüfungsbericht des Aufsichtskommissars.
2. Verabschiedung der Bilanz und Ergebnisrechnung zum 31.12.2008 und Beschlussfassung über die Verwendung der Ergebnisse.
3. Entlastung der Mitglieder des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars für das vergangene Geschäftsjahr 2008.
4. Beschluss über die Weiterführung der Gesellschaft.
5. Statutarische Ernennungen.
6. Verschiedenes.

Der Verwaltungsrat.

Référence de publication: 2009052009/503/20.

Hermitage S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7-11, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 138.654.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 16 juin 2009 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2008
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009060171/696/15.

Vibora S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 64.797.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 17 juin 2009 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31.12.2008
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009062658/788/17.

Bolton Group International S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 21.159.

Shareholders are invited to attend at 2, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg on 16th June 2009, at 11.00 a.m. the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders with the following agenda:

Agenda:

1. Reports of the Board of Directors, the Independent Auditor and the Statutory Auditor.
2. Presentation and approval of the consolidated and unconsolidated balance sheets and profit and loss accounts as of 31st December, 2008.
3. Allocation of profits.
4. Discharge to the Board of Directors and the Statutory Auditor.
5. Elections of the Board of Directors, the Independent Auditor and the Statutory Auditor.
6. Miscellaneous.

In order to be able to attend the Annual General Meeting of Shareholders, holders of bearer shares have to deposit their bearer shares five business days before the date of the meeting at the registered office of the company.

Holders of registered shares will have to inform the company within the same time lapse of their intention to attend the meeting.

Proxies should be deposited within the same time lapse at the registered office of the company.

Luxembourg, 27th May, 2009.*The Board of Directors .*

Référence de publication: 2009061705/4879/24.

Rentainer S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 74.597.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de notre société qui se tiendra au siège social le vendredi 19 juin 2009 à 14.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels 2008 et affectation du résultat
2. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
3. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009062666/3560/14.

Apimmo S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 28.782.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 19 juin 2009 à 10.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31.03.2009.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire
4. Divers.

Pour le Conseil d'Administration .

Référence de publication: 2009062669/755/15.

G Six G SAH, Société Anonyme.

Siège social: L-9647 Doncols, 36, Bohey.

R.C.S. Luxembourg B 84.317.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social en date du *18 juin 2009* à 14.30 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Discussion et approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2008 et du compte de résultats.
2. Discussion et approbation du rapport du Commissaire.
3. Octroi de la décharge, telle que requise par la loi, aux Administrateurs et au Commissaire pour les fonctions exercées par ceux-ci dans la société durant l'exercice social qui s'est terminé le 31 décembre 2008.
4. Décision de l'affectation du résultat réalisé au cours de l'exercice écoulé.
5. Le cas échéant, décision conformément à l'article 100 des LCSC.
6. Divers.

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2009062668/1004/18.

Byblos Invest Holding S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 17.618.

The shareholders are convened hereby to attend the

ORDINARY MEETING

of the company, which will be held at the headoffice, on *June 16, 2009* at 11.00 a.m.

Agenda:

1. Approval of the reports of the Board of Directors and of the Statutory Auditor for the year ending 31/12/2008.
2. Approval of the balance-sheet and profit and loss statement as at 31/12/2008 appropriation of the net profit realised in 2008.
3. Discharge to the Directors and the Statutory Auditor for carrying out of their duties during the year 2008.
4. Renewal for three years of the mandate of the Statutory Auditor, SEMAAN GHOLAM & CO., Beirut.
5. Miscellaneous.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2009062661/1023/17.

Bios S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 2, rue du Fort Wallis.

R.C.S. Luxembourg B 3.055.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires qui aura lieu le lundi, *15 juin 2009* à 11.00 heures au 2, rue du Fort Wallis à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire concernant les comptes au 31 décembre 2008.
2. Approbation des bilan et comptes de profits et pertes au 31 décembre 2008.
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire.
4. Nominations statutaires.

Pour prendre part à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs actions au porteur cinq jours francs au moins avant la date de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire au 2, rue du Fort Wallis à Luxembourg.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009055462/18.

Zondor S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 64.891.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 17 juin 2009 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilans, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31.12.2007 et 31.12.2008
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009062660/788/17.

Braci Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 85.100.

Les actionnaires sont convoqués à une

DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra lundi, le 15 juin 2009 à 10.00 heures à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Décision sur la dissolution de la société conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Une première assemblée générale a été tenue le 19 mars 2009, les conditions de quorum de présence requises par l'article 67-1 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales afin de délibérer sur la dissolution de la société conformément à l'article 100 de la même loi n'ont pas été remplies. En conséquence, cette assemblée pourra délibérer valablement sur le point de l'ordre du jour quelle que soit la portion du capital représentée.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009056414/29/18.

Fortinvest Investments Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 82.991.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 9 juin 2009 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2008;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2008;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009057119/10/18.

Tecpro Technology & Process S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 70.530.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *16 juin 2009* à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2008
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009060172/696/16.

P.B.I., Procédés et Brevets Industriels S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

R.C.S. Luxembourg B 6.128.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *9 juin 2009* à 14.00 heures au 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg et qui aura pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
- approbation du bilan et du compte pertes et profits arrêtés au 31.12.2008
- affectation du résultat
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
- divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009059668/560/17.

Sigma Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 50.828.

The shareholders are hereby invited to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held at the registered office on *June 8, 2009* at 11.00 a.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Approval of the reports of the Board of Directors and the Independent Auditor
2. Approval of the annual accounts as at December 31, 2008 and the allocation of the results
3. Discharge to be granted to the Directors
4. Statutory appointments
5. Miscellaneous

The shareholders are advised that no quorum is required for the items of the agenda. Proxies are available at the registered office of the SICAV.

In order to attend this meeting, the bearer shareholders have to deposit their shares at least one business day before the meeting with KBL European Private Bankers S.A., boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2009059686/755/20.

Intervalor S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 14.387.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 19 juin 2009 à 16.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2008
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009062650/534/16.

Eurocomex S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 32.476.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 17 juin 2009 à 11.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

1. Reports of the board of directors and of the statutory auditor;
2. Approval of the balance sheets, the profit and loss accounts as of December 31st;
3. Discharge to the directors and the statutory auditor;
4. Statutory elections;
5. Miscellaneous.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009060173/655/16.

Carestin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R.C.S. Luxembourg B 56.396.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la société anonyme CARESTIN SA, prédésignée, sont convoqués à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

annuelle de ladite société anonyme qui se tiendra le lundi 8 juin 2009 à 15.00 heures au siège social sis à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- rapport de gestion et rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels au 31 décembre 2008
- approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008
- allocation du résultat pour la période s'achevant le 31 décembre 2008
- quitus aux administrateurs
- quitus au commissaire aux comptes
- décision à prendre dans le cadre des dispositions de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
- pouvoirs à donner
- questions diverses

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009057095/7430/21.

Binoculus S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 31.043.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 17 juin 2009 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31.12.2008
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009062651/788/16.

Maraton International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 104.318.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, le 10 juin 2009 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2008,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009059699/833/19.

Interval, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 39.661.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, le 9 juin 2009 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2008,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009059698/833/18.

Canreal S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 26.384.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 17 juin 2009 à 14.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31.12.2008
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009062652/788/16.

Edelwhite, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 40.402.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, le 9 juin 2009 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2008,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009059697/833/18.

Transair S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 21.505.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, le 10 juin 2009 à 10.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2008,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales,
6. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009059700/833/19.

C.C.M. (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 46.996.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 17 juin 2009 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31.12.2008
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009062653/788/16.

Fluinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 72.590.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 9 juin 2009 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2008;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2008;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009057120/10/18.

Tschingel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 88.236.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 9 juin 2009 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2008;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2008;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
7. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009057121/10/19.

World Promotion Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 75.550.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le *17 juin 2009* à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31.12.2008
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009062659/788/16.

Global Equities and Real Estate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 112.580.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi *16 juin 2009* à 10.30 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009057268/755/19.

Pencil S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 65.003.

Messieurs les actionnaires et les obligataires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le *10 juin 2009* à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2008.
3. Lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du réviseur d'entreprises sur les comptes consolidés au 31 décembre 2008.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009058994/534/18.

Oaktree Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 22.951.

The Shareholders are convened to the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on Friday 19th of June 2009 at 11.00 a.m. at the registered office with the following agenda:

Agenda:

- To receive the Management Report of the Directors and the Report of the Statutory Auditor for the year ended December 31, 2008,
- To receive and approve the annual accounts and allocation of results for the year ended December 31, 2008,
- To grant discharge to the Directors and to the Statutory Auditor in respect of the execution of their mandates,
- Statutory elections,
- Remuneration of the Statutory Auditor.

In order to be admitted to the General Meeting the shareholders are required to deposit their certificates at the registered office five clear days prior to the date set for the Meeting.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2009062673/755/19.

Sirtes S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 43.010.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 19 juin 2009 à 15.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009062675/755/18.

Tebanez Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 93.034.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 15 juin 2009 à 16.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2008, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2008.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009062664/1023/16.

Massena Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 135.925.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *17 juin 2009* à 17:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2008
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant
5. Décharge spéciale à l'Administrateur démissionnaire pour l'exercice de son mandat jusqu'à la date de sa démission
6. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
7. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009062680/795/19.

Pascalato, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 52.982.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

se tiendra au siège social 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, le *18 juin 2009* à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2008,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers

Le Conseil d'administration.

Référence de publication: 2009062678/833/18.

Desalline S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 49.195.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *10 juin 2009* à 9.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2008.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009058988/534/16.

Hexx S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 70.675.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 19 juin 2009 à 11.30 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31.12.2008.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Divers.

Pour le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009062671/755/15.

Invinter S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 39.934.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 19 juin 2009 à 11.30 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31.12.2008.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Divers.

Pour le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009062672/755/15.

Emerge Capital, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 48.530.

Shareholders of Emerge Capital (the "SICAV") are kindly invited to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held at the registered office of the SICAV on Wednesday June 24, 2009 at 4.00 p.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Board of Directors' report
2. Auditors' report
3. Review and approval of the annual accounts as at February 28, 2009
4. Discharge to the Directors
5. Allocation of the result
6. Statutory appointments
7. Miscellaneous

The shareholders are advised that no quorum is required for the items on the agenda of the Annual General Meeting and that decisions will be taken by a simple majority of the shares present or represented.

In order to attend the Meeting, the owners of bearer shares will have to deposit their shares five clear days before the Meeting at the registered office of the SICAV.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2009062677/584/23.

Interba S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 136.610.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *17 juin 2009* à 18:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2008
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009062679/795/15.

Key Job S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1531 Luxembourg, 4-6, rue de la Fonderie.
R.C.S. Luxembourg B 25.198.

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont invités à assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social le *26 juin 2009* à 10.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Rapport du Conseil d'Administration;
- Rapport du Commissaire aux Comptes;
- Approbation des Comptes 2008;
- Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Divers.

Luxembourg, le 20 mai 2009.

Pour le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009058760/1559/17.

Uluru, Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer.
R.C.S. Luxembourg B 26.455.

Les actionnaires sont convoqués en

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

le *11 juin 2009*, à 11.00 heures, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport du commissaire aux comptes et du rapport de gestion relatifs à l'exercice clos au 31/12/2008, présentation des comptes annuels arrêtés au 31/12/2008.
Approbation des comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2008.
2. Affectation du résultat de l'exercice clos au 31/12/2008.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31/12/2008.
4. Renouvellement des mandats des administrateurs et de l'administrateur-délégué.
5. Remplacement du commissaire aux comptes.
6. Divers.

Tout actionnaire a le droit d'assister personnellement à cette assemblée ou de s'y faire représenter par une personne de son choix.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009057692/9323/21.

Privileged Investors, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 84.173.

As the annual report was not available for the Annual General Meeting held on April 29, 2009, the shareholders of PRIVILEGEG INVESTORS (the "Company") are invited to attend the reconvened

ANNUAL GENERAL MEETING

of the Company to be held at the registered office on *June 15, 2009* at 11.00 a.m. for the purpose of considering and voting upon the following matters:

Agenda:

1. Presentation of the management report of the Directors and of the report of the Auditor.
2. Approval the statement of net assets and the statement of operations for the year ended December 31, 2008.
3. Allotment of results.
4. Discharge the Directors in respect of the carrying out of their duties during the financial year ended December 31, 2008.
5. Renew of the mandates of the Directors and of the Auditor.
6. Miscellaneous.

In order to take part or to be represented at the Annual General Meeting, the owners of bearer shares will have to deposit their shares five days before the meeting with the following bank: BGL S.A., 50, avenue J.F. Kennedy, Luxembourg.

The shareholders are advised that no quorum for the statutory general meeting is required and that decisions will be taken by the majority of the shares present or represented at the meeting.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2009062674/755/24.

Generali Hedge Funds Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 100.470.

Shareholders are kindly invited to attend the

GENERAL MEETING

of shareholders which will be held at the registered office, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, on *Monday, 8 June, 2009* at 3.00 p.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Notice on the ordinary general meeting of 11 May 2009, which was not held on the specified statutory date as the financial statements as of December 31, 2008 were not available in due time
2. Report of the Board of Directors and the Independent Auditor
3. Approval of the financial statements as of December 31, 2008
4. Discharge of the Directors and of the Auditor in respect of the carrying out of their duties during the financial year ended December 31, 2008
5. Appointment of the Members of the Board of Directors
6. Appointment of the Independent Auditor
7. Miscellaneous

Notes

Holders of bearer shares may vote at the Meeting:

* in person by producing at the Meeting a blocking certificate issued by the Custodian Bank, UBS (Luxembourg) S.A. which will be issued to them against blocking of their shares, at the latest on June 4, 2009.

* by proxy by completing the proxy form which will be made available to them against blocking of their shares as aforesaid. The proxies must be sent together with the blocking certificate to and have to be in possession of Generali Hedge Funds Sicav c/o UBS Fund Services (Luxembourg) S.A. at the latest on June 4, 2009.

Shares so blocked will be retained until the day after the Meeting or any adjournment thereof has been concluded.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2009059680/755/29.

Interdynamic Fund, Fonds Commun de Placement.

Conformément à la loi luxembourgeoise et au règlement de gestion d'Interdynamic Fund («le Fonds»), le conseil d'administration («le Conseil») d'IFDC Investement Management Co. S.A. («la Société de Gestion»), agissant pour compte du Fonds, et avec l'accord de la Banque Dépositaire, a décidé de dissoudre le Fonds.

Luxembourg, le 26 mai 2009.

Pour le Conseil.

Référence de publication: 2009062424/1176/8.

Gerlachus Fund, Fonds Commun de Placement.

Die Axxion S.A., H.R. Luxembourg B 82.112, hat als Verwaltungsgesellschaft mit Zustimmung der Banque de Luxembourg S.A. beschlossen, das Allgemeine Verwaltungsreglement des Fonds GERLACHUS FUND (Organismus für gemeinsame Anlagen) mit Wirkung zum 20.4.2009 zu ändern, der den Bestimmungen des Teil I des Gesetzes vom 20. Dezember 2002 über die Organismen für gemeinsame Anlagen unterliegt.

Das Verwaltungsreglement wurde beim Registre de Commerce et des Sociétés (Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister) hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 14.4.2009.

Axxion S.A.
Verwaltungsgesellschaft
Unterschriften

Banque de Luxembourg S.A.
Depotbank
Unterschriften

Référence de publication: 2009052783/6633/21.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2009, réf. LSO-DD08179. - Reçu 38,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

Cronos Invest, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 91.889.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 19 juin 2009 à 11.00 heures au siège social de la Société, pour délibérer et voter sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration
2. Rapport du Réviseur d'Entreprises
3. Examen et approbation des comptes annuels au 31.03.2009
4. Décharge à donner aux Administrateurs
5. Affectation du résultat
6. Nominations statutaires
7. Divers

Les actionnaires sont informés que l'Assemblée Générale Ordinaire n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, devront réunir la majorité simple des voix des actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée.

Pour pouvoir assister à l'Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur sont priés de déposer leurs actions au siège social de la Société cinq jours francs avant la date fixée pour l'Assemblée.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009062676/584/24.

TTL Holding S.A.- SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 41.073.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, le 8 juin 2009 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2008,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009059701/833/18.

Stratège S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

R.C.S. Luxembourg B 43.308.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 8 juin 2009 à 17.00 heures au 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg et qui aura pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
- approbation du bilan et du compte pertes et profits arrêtés au 31.12.2008
- affectation du résultat
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
- nominations statutaires
- divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009059669/560/18.

Jockey Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 68.793.

Les actionnaires sont priés d'assister à:

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur, le 5 juin 2009 à 11.00 heures, pour délibération sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes au 31 décembre 2008
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009054703/1212/17.

Hollerich Investment Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 20.324.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui se tiendra le vendredi 12 juin 2009 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009059006/755/18.

CETREL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 10, Parc d'Activité Syrdall.
R.C.S. Luxembourg B 23.562.

Europay Luxembourg, Société coopérative, Société Coopérative.

Siège social: L-5365 Munsbach, 10, Parc d'Activité Syrdall.
R.C.S. Luxembourg B 30.764.

In the year two thousand and nine, on 22nd of May.

The board of directors of CETREL S.A., a company incorporated as a société anonyme, incorporated under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 23.562 and having its registered office at L-5365 Munsbach, 10, Parc d'Activités Syrdall, Grand Duchy of Luxembourg, and

the board of directors of Europay Luxembourg, Société Coopérative, a company incorporated as a société coopérative under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 30.764 and having its registered office at L-5365 Munsbach, 10, Parc d'Activités Syrdall, Grand Duchy of Luxembourg,

have, with regard to CETREL S.A. pursuant to the meeting of its board of directors held on 21 January 2009 and with regard to Europay Luxembourg, Société Coopérative, pursuant to the meeting of its board of directors held on 12 January 2009, decided to submit to the approval by the shareholders of Europay Luxembourg, Société Coopérative and CETREL S.A., this

TRANSFER PLAN

pursuant to the terms of which, Europay Luxembourg, Société Coopérative, shall transfer, without dissolution, certain branches of its activities, precisely its Acquiring Business and part of the Issuing Business and particularly all the assets and liabilities related to such branch of activities (the "Business"), as further set out in point a) below, to CETREL S.A., in consideration for an amount of seven million five hundred thousand Euro (EUR 7,500,000), as further set out in point c) below. The Business constitutes a whole which, from a technical and organizational point of view, carries out an autonomous and independent activity and is able to operate on its own.

Further aspects with regard to the transfer of the Business are set out in a business transfer agreement to be entered into by Europay Luxembourg, Société Coopérative and CETREL S.A. (the "Europay Business Transfer Agreement").

This Transfer Plan is based, inter alia, on the financial statements of Europay Luxembourg, Société Coopérative, as at 31 December 2008, a copy of which will remain attached hereto as Appendix 1.

The terms of this Transfer Plan shall be subject to the approval of the extraordinary meeting of the shareholders of Europay Luxembourg, Société Coopérative and CETREL S.A., which shall occur at the earliest one month after the filing and publication of this Transfer Plan, in accordance with article 9 of the law of 10 August 1915 governing commercial companies, as amended (the "Company Law").

On the date the shareholders of Europay Luxembourg, Société Coopérative shall approve the Transfer Plan in front of a civil notary ("Closing Date"), and subject to the conditions precedent that (i) CETREL S.A. enjoys the right to carry out the transferred activities with regard to the MasterCard and Maestro cards payment system and that (ii) CETREL S.A. has obtained the appropriate regulatory licenses and approvals from the Commission de Surveillance du Secteur

Financier, the whole Business, and in particular all the assets and liabilities related to the Business will be transferred ipso jure and without dissolution by Europay Luxembourg, Société Coopérative to CETREL S.A., in accordance with article 308bis-5 of the Company Law and of this Transfer Plan.

This Transfer Plan is subject to the rules applicable to de-mergers as provided for in articles 285 to 308, except for article 303, of the Company Law.

a) Transfer of the Business

The Business is an independent activity capable of functioning by its own means, composed of the assets, the debts, the liabilities, the existing contracts (as defined below), as well as all the rights and liabilities of Europay Luxembourg, Société Coopérative ("Europay") in relation to the:

(i) acquiring business of Europay, being:

- all contracts concluded between Europay, as an acquirer within the meaning of the applicable MasterCard Rules, and the merchants from which Europay acquires transactions including their respective rights, duties, and obligations in relation to the MasterCard and Maestro payment system cards as defined in a "Contrat d'adhésion au paiement par cartes MasterCard" as well as any appendix to such contracts (if any, including inter alia the "Avenant au contrat d'adhésion au paiement par cartes Maestro"), subject nonetheless to the general and particular terms and conditions applicable to them at the date of the Europay Business Transfer Agreement (together "Europay Merchant Agreements"); a comprehensive list of the merchants affiliated by Europay pursuant to Europay Merchants Agreements as of Closing Date is attached in Schedule 1 of the Europay Business Transfer Agreement,

- all fees, revenues, payments, or debts of any kind due to or to be paid by Europay in connection with the rights, duties and obligations arising from the Europay Merchant Agreements (together "Acquiring Business of Europay"),

whereas, MasterCard-Europe ("MasterCard") is the owner of and has registered various trademarks and service marks (collectively "MasterCard Marks") which are being used for the identification of services and goods in relation with the MasterCard payment schemes by MasterCard members in accordance with rules and policies, license agreements, operating regulations and procedures of MasterCard applicable thereto, as amended from time to time (collectively "MasterCard Rules");

whereas, Europay Luxembourg was granted the status of principal member of MasterCard and a right to use certain MasterCard Marks for the identification of defined services and goods in relation with the MasterCard payment schemes in accordance with the applicable MasterCard Rules;

whereas, in particular, Europay has engaged in Luxembourg in the business of acquiring transactions originating from the use made by a MasterCard and/or a Maestro cardholder with his/her MasterCard or Maestro card of an access device placed with a merchant as well as mobile order / telephone / e-commerce and key-in transactions (all of the above being included in the scope of the Acquiring Business of Europay), such use consisting in the initiation and/or the fulfillment of a face to face transaction with a MasterCard or a Maestro card for the purchase of goods or services sold by such merchant in accordance with the MasterCard Rules, as well as mobile order / telephone order / e-commerce and key-in transactions;

whereas, for that purpose, Europay entered into contracts with merchants in Luxembourg in the form of a "Contrat d'adhésion au paiement par cartes MasterCard" which generally includes an "Avenant au contrat d'adhésion au paiement par cartes Maestro";

it being understood that, MasterCard and Maestro transactions originating from the use by a MasterCard and /or Maestro cardholder of a self-service terminal that performs basic banking functions such as inter alia accepting deposits, cash withdrawals, ordering transfers among accounts, loan payments and account balance inquiries (referred to as "Automated Teller Machine" or "ATM"), and submitted to Europay by the relevant ATM owners (generally including Luxembourg credit institutions and, as the case may be, Europay itself) and/or any authorised third party (such as by way of example, CETREL S.A. or any member service provider) (collectively the "ATM Business of Europay") are included in the scope of the Acquiring Business of Europay, and the

(ii) Low Volume Banks issuing business of Europay, being:

- all contracts concluded between Europay, as a principal member within the meaning of the applicable MasterCard Rules, and the Low Volume Banks including their respective rights, duties, and obligations in relation to the MasterCard payment schemes as well as any appendix to such contracts (if any), subject nonetheless to the general and particular terms and conditions applicable to them at the time of the Europay Business Transfer Agreement (together "Europay Low Volume Banks Agreements"); a comprehensive list of the Europay Low Volume Banks Agreements is attached in Schedule 2 of the Europay Business Transfer Agreement;

- all fees, revenues, payments, or debts of any kind due to or to be paid by Europay in connection with the rights, duties and obligations arising from the Europay Low Volume Banks Agreements;

whereas, Europay is authorised to sponsor affiliate Luxembourg eligible entities that participate or wish to participate through a principal member in the activities of Europay in relation to MasterCard payment schemes within the territory of the Grand Duchy of Luxembourg;

whereas, thus, the Low Volume Banks (as this term is defined in the Europay Business Transfer Agreement) were granted the status of affiliate member of MasterCard through Europay and a right to use the MasterCard Marks pursuant

to affiliate license agreements for the identification of defined services and goods in relation with the MasterCard payment schemes in accordance with the applicable MasterCard Rules within the territory of the Grand Duchy of Luxembourg;

whereas, for that purpose, Europay and the Low Volume Banks entered into affiliate license agreements with MasterCard and into sponsorship and framework service agreements with Europay to regulate their relationships with regard to their activities in relation to MasterCard payment schemes and the rights and obligations arising therefrom.

- the assets, being all moveable assets, whether tangible or intangible of Europay, which are allocated to its Acquiring Business of Europay or Issuing Business of Europay, to the exclusion of all intellectual property rights and real estate;

- the liabilities, being all the debts and other obligations of Europay and related to the Acquiring Business of Europay and Issuing Business of Europay;

- the existing contracts, i.e. all contracts concluded between Europay and third parties in relation to the Business, excluding (i) all contracts concluded between Europay, as a principal member within the meaning of the applicable MasterCard Rules, and the members (coopérateurs) of Europay, including their respective rights, duties, and obligations in relation to the MasterCard payment schemes as well as any appendix to such contracts (if any), subject nonetheless to the general and particular terms and conditions applicable to them at the time of the Europay Business Transfer Agreement (together "Europay Banques Coopératrices Agreements") and all fees, revenues, payments, or debts of any kind due to or to be paid by Europay in connection with the rights, duties and obligations arising from the Europay Banques Coopératrices Agreements, (ii) any claim and/or debt Europay may have vis-à-vis Landsbanki Luxembourg S.A. or any of its subsidiaries;

as well as all rights and liabilities related thereto.

b) Legal effect of the transfer of the business

On Closing Date, subject to the approval of the transfer of the Business by the extraordinary general meetings of shareholders of CETREL S.A. and Europay Luxembourg, Société Coopérative, and subject to the conditions precedent that (i) CETREL S.A. enjoys the right to carry out the transferred activities with regard to the MasterCard and Maestro cards payment system and that (ii) CETREL S.A. has obtained the appropriate regulatory licenses and approvals from the Commission de Surveillance du Secteur Financier the Business, and in particular all the assets and liabilities related to the Business, will be transferred ipso jure and without dissolution of Europay Luxembourg, Société Coopérative, to CETREL S.A., in accordance with article 308bis-5 of the Company Law and of this Transfer Plan.

From Closing Date and under the same above conditions, all rights and obligations of the Business towards third parties will be taken over by CETREL S.A. and CETREL S.A. will assume all the liabilities and payment obligations of the Business as its own.

c) Consideration of the transfer of the Business

The Business shall be transferred to CETREL S.A. in consideration for the payment by the latter to Europay Luxembourg, Société Coopérative of an amount of seven million five hundred thousand Euro (EUR 7,500,000).

d) Effective date of the transfer of the Business from an accounting and tax point of view

From an accounting and tax perspective with regard to all companies involved, the transfer of the Business will be considered as effective as from the Closing Date.

e) Particular advantages

Neither to the shareholders of CETREL S.A. nor to the shareholders of Europay Luxembourg, Société Coopérative shall be granted special rights and there are no holders of securities other than the shares.

No particular advantages will be granted to the directors or to the auditors of the involved companies in relation and as a consequence of the transfer of the Business.

This Transfer Plan is worded in English, followed by a French version; in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le 22 mai.

Le conseil d'administration de CETREL S.A., une société anonyme, constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 23.562 et ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 10, Parc d'Activités Syrdall, Grand-Duché de Luxembourg, et

le conseil d'administration de Europay Luxembourg, Société Coopérative, une société coopérative, constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 30.764 et ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 10, Parc d'Activités Syrdall, Grand-Duché de Luxembourg,

ont, en ce qui concerne CETREL S.A., suite à une décision du conseil d'administration du 21 janvier 2009 et, en ce qui concerne Europay Luxembourg, Société Coopérative, suite à une décision du conseil d'administration du 12 janvier 2009, décidé de soumettre pour approbation aux actionnaires de Europay Luxembourg, Société Coopérative et CETREL S.A. ce

PROJET DE CESSION

aux termes duquel, Europay Luxembourg, Société Coopérative, cédera, sans dissolution, une branche de ses activités, plus précisément ses Activités d'Acquisition et une partie de l'Activité d'Emission et tous les actifs et les passifs en relation avec cette branche d'activités (la «Branche d'Activités») telle que présentée au point a) ci-dessous, à CETREL S.A., moyennant un prix de sept millions cinq cent mille Euros (EUR 7.500.000), tel qu'exposé au point c) ci-dessous. La Branche d'Activités constitue un ensemble qui du point de vue technique et sous l'angle de l'organisation, exerce une activité autonome et est susceptible de fonctionner par ses propres moyens.

De plus amples détails concernant la cession de la Branche d'Activités sont prévus dans un contrat de cession de branche d'activités, conclu entre Europay Luxembourg, Société Coopérative, et CETREL S.A. (le «Contrat de Cession de Branche d'Activités Europay»).

Le présent Projet de Cession est basé, entre autres, sur les états financiers de Europay Luxembourg, Société Coopérative, établis au 31 décembre 2008, dont une copie restera annexée aux présentes comme Annexe 1.

Le contenu du présent Projet de Cession sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Europay Luxembourg, Société Coopérative et de CETREL S.A., prévues après l'écoulement d'un délai d'au moins un mois suivant le dépôt et la publication de ce Projet de Cession conformément à l'article 9 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi sur les Sociétés Commerciales»).

A la date à laquelle les actionnaires de Europay Luxembourg, Société Coopérative approuveront le Projet de Cession par devant notaire (la «Date du Closing»), et sous condition que (i) CETREL S.A. bénéficie du droit de réaliser les activités cédées au regard du régime de paiement par cartes MasterCard et Maestro et que (ii) CETREL S.A. ait obtenu les agréments et approbations appropriés de la Commission de Surveillance du Secteur Financier, l'ensemble de la Branche d'Activités, et en particulier tous les actifs et les passifs qui s'y rattachent, seront cédés de plein droit et sans dissolution, par Europay Luxembourg, Société Coopérative à CETREL S.A., conformément à l'article 308bis-5 de la Loi sur les Sociétés Commerciales et du présent Projet de Cession.

Le présent Projet de Cession est soumis aux règles applicables à la scission telles que définies aux articles 285 à 308, hormis l'article 303, de la Loi sur les Sociétés Commerciales.

a) Cession de la Branche d'Activités

La Branche d'Activités consiste en une activité autonome susceptible de fonctionner par ses propres moyens, composée des actifs, des dettes, des passifs, des contrats existants et également des droits et obligations de Europay Luxembourg, Société Coopérative («Europay»), en relation avec les:

(i) activités d'acquisition de Europay, comprenant

- tous les contrats conclus entre Europay, en qualité d'acquéreur au sens des Règles MasterCard (telles que définies ci-après) applicables et les commerçants dont Europay acquiert les transactions, y inclus les droits, devoirs et obligations respectifs en relation avec le régime de paiement de cartes MasterCard et Maestro tel que défini dans le «Contrat d'adhésion au paiement par cartes MasterCard» ainsi que (le cas échéant) tout annexe à ces contrats, inclus, entre autres, l'«Avenant au contrat d'adhésion au paiement par cartes Maestro»), sous réserve néanmoins des conditions générales et particulières qui leur sont applicables à la date du Contrat de Cession de Branche d'Activités Europay (ensemble les «Contrats Commerçants Europay»); une liste exhaustive des commerçants affiliés par Europay suivant les «Contrats Intermédiaires Europay» à la Date du Closing est jointe comme Annexe 1 au Contrat de Cession de Branche d'Activités Europay,

- tous les dus, commissions, paiements, ou dettes de toute nature devant être payés à ou dus par Europay en relation avec les droits, devoirs et obligations nés des Contrats Commerçants Europay (ensemble les «Activités d'Acquisition Europay»),

attendu que MasterCard-Europe («MasterCard») est le propriétaire et a déposé différentes marques de commerce et de services (collectivement les «Marques MasterCard») qui sont utilisées à des fins d'identification des services et des biens en relation avec le régime de paiement MasterCard par les membres MasterCard conformément aux règles et règlements, accords de licence, règlements de fonctionnement et procédures MasterCard applicables, tels que modifiés (collectivement les «Règles MasterCard»);

attendu que le statut de principal member de MasterCard a été attribué à Europay ainsi que le droit d'utiliser certaines Marques MasterCard à des fins d'identification de services et de biens déterminés en relation avec le régime de paiement MasterCard en conformité avec les Règles MasterCard applicables;

attendu que Europay est actif en particulier dans le domaine de l'acquisition de transactions trouvant leur origine dans l'utilisation par des détenteurs de cartes MasterCard et/ou Maestro, au moyen de leur(s) cartes MasterCard ou carte Maestro d'un dispositif d'accès situé auprès d'un commerçant ou de transaction ordre par téléphone /commerce électronique / transactions key-in (tout ce qui précède étant inclus dans les Activités d'Acquisition d'Europay), une telle utilisation consistant dans la tentative et/ou la réalisation d'une transaction face to face avec une carte MasterCard ou carte Maestro à des fins de paiement de biens ou de services vendus par ce commerçant conformément aux Règles MasterCard;

attendu qu'à cette fin, Europay a conclu des contrats avec des commerçants à Luxembourg sous forme de «Contrat d'adhésion au paiement par cartes MasterCard» qui comprennent en général un «Avenant au contrat d'adhésion au paiement par cartes Maestro»;

attendu que, toute transaction MasterCard et Maestro trouvant son origine dans l'utilisation par un détenteur de carte MasterCard et/ou Maestro d'une borne de libre service qui permet d'accomplir des fonctions bancaires classiques comme entre autres l'acceptation de dépôts, le retrait d'espèces, l'exécution d'ordres de transfert entre comptes, le remboursement de prêts et la vérification de soldes de comptes (défini ci-après comme le «Distributeur Automatique de Billets de Banque» ou «DAB»), et soumis à Europay par le propriétaire du DAB en question (qui sont généralement des établissements de crédit luxembourgeois et, le cas échéant, Europay) et/ou tout tiers autorisé (comme par exemple, CETREL S.A. ou tout membre prestataire de services autorisé) (collectivement les «Activités Distributeur Europay») sont incluses dans le domaine d'Activités d'Acquisition Europay, et

(ii) l'activité d'émission Banques Low Volume de Europay, étant:

- tous les contrats conclus entre Europay comme principal member au sens des Règles MasterCard applicables et les Banques Low Volume, y inclus leurs droits, devoirs et obligations respectifs en relation avec le régime de paiement MasterCard ainsi que (le cas échéant) toute annexe à ces contrats, néanmoins sous réserve des conditions générales et particulières qui sont applicables à la date du Contrat de Cession de Branche d'Activités Europay (ensemble les «Contrats Banques Low Volume Europay»); une liste exhaustive des Contrats Banques Low Volume Europay à la Date du Closing est jointe comme Annexe 2 au Contrat de Cession de Branche d'Activités Europay;

- tous les dus, commissions, paiements, dettes de toute nature envers Europay ou dus par Europay en relation avec les droits, devoirs et obligations nés des Contrats Banques Low Volume Europay;

attendu que Europay est autorisé à faire affilier des entités luxembourgeoises éligibles qui participent ou souhaitent participer par l'intermédiaire d'un principal member aux activités d'Europay en relation avec le régime de paiement MasterCard à l'intérieur du territoire du Grand-Duché de Luxembourg;

attendu que par conséquent, les Banques Low Volume (comme ce terme est défini dans le Contrat de Cession de Branche d'Activités Europay) ont reçu le statut de membre affilié de MasterCard par Europay et un droit d'utilisation des Marques MasterCard conformément à des accords de licence d'affiliés à des fins d'identification de services définis et de biens en relation avec le régime de paiement MasterCard conformément aux Règles MasterCard à l'intérieur du territoire du Grand-Duché de Luxembourg;

attendu qu'à cette fin, Europay et les Banques Low Volume ont conclus des accords de licence d'affiliés avec MasterCard et des accords cadres et accords de services et de parrainage avec Europay afin de régler leurs relations concernant leurs activités liées au régime de paiement MasterCard et les droits et obligations en résultant;

- les actifs, étant tous les actifs mobiliers réels ou/et incorporels de Europay en relation avec les Activités d'Acquisition Europay ou l'Activité d'Emission de Europay, à l'exclusion de tous les droits de propriété intellectuelle et de l'immobilier;

- les passifs, étant toutes les dettes et autres obligations de Europay en relation avec les Activités d'Acquisition d'Europay et l'Activité d'Emission de Europay;

- les contrats existants, étant tous les contrats conclus entre Europay et des tiers en relation avec la Branche d'Activités, à l'exclusion (i) des contrats conclus entre Europay, comme principal member au sens de la définition des Règles MasterCard applicables, et les coopérateurs d'Europay, y inclus les droits, devoirs et obligations respectifs en relation avec le régime de paiement MasterCard ainsi que, le cas échéant, tout annexe à ces contrats, néanmoins sous réserve des conditions générales et particulières qui sont applicables à la date du Contrat de Cession de Branche d'Activités Europay (ensemble les «Contrats Europay Banques Coopératrices») et tous les frais, dus, commissions, paiements, dettes de toute nature devant être payés à ou dus par Europay en relation avec les droits, devoirs et obligations nés des Contrats Europay Banques Coopératrices, (ii) tout droit et/ou dette que Europay pourrait avoir vis-à-vis de Landsbanki Luxembourg S.A. ou une filiale;

ainsi que tous droits et obligations y relatifs.

b) Effet de la cession de la Branche d'Activités d'un point de vue juridique

A la Date du Closing, sous réserve de l'approbation de la cession de la Branche d'Activités par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Europay Luxembourg, Société Coopérative et de CETREL S.A., et sous condition que (i) CETREL S.A. bénéficie du droit de réaliser les activités cédées au regard du régime de paiement par cartes MasterCard et Maestro et que (ii) CETREL S.A. ait obtenu les agréments et approbations appropriés par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, l'ensemble de la Branche d'Activités, et en particulier tous les passifs et les actifs qui s'y rattachent, seront cédés de plein droit et sans dissolution de Europay Luxembourg, Société Coopérative, à CETREL S.A., conformément à l'article 308bis-5 de la Loi sur les Sociétés Commerciales et du présent Projet de Cession.

A partir de la Date du Closing et sous les mêmes conditions, tous droits et obligations de la Branche d'Activités vis-à-vis des tiers seront pris en charge par CETREL S.A. et CETREL S.A. assumera comme ses dettes propres toutes les dettes et obligations de paiement de la Branche d'Activités.

c) *Rémunération de la cession de la Branche d'Activités*

La Branche d'Activités sera apportée à CETREL S.A., moyennant une rémunération payée par cette dernière à Europay, Société Coopérative, d'un montant de sept millions cinq cent mille Euros (EUR 7.500.000).

d) *Date de prise d'effet de la cession de la Branche d'Activités du point de vue comptable et fiscal*

D'un point de vue comptable et fiscal à l'égard des sociétés impliquées, la cession de la Branche d'Activités sera considérée comme effective à partir de Date du Closing.

e) *Avantages particuliers*

Ni les actionnaires de CETREL S.A., ni les associés de Europay, Société Coopérative ne bénéficient de droits spéciaux et il n'existe pas de porteur de titres autres que des actions/parts sociales.

Aucun avantage particulier ne sera attribué aux administrateurs ni aux commissaires des deux sociétés en rapport avec et comme conséquence de la cession de la Branche d'Activités.

Signed in Luxembourg, on 22 May 2009.

The board of directors of CETREL S.A. / The board of Europay Luxembourg, Société Coopérative
Represented by: HEIN Josiane / Represented by: BACK Lysiane

APPENDIX 1:

Financial Statements

Comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2008 et rapport du Réviseur d'Entreprises

RAPPORT DE GESTION

31 décembre 2008

Annexe au point 3.3 du Conseil d'Administration du 20 mars 2009

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 avril 2009

I. Cadre des activités

Dans sa qualité de société de licence, EUROPAY Luxembourg S.C. assure les relations avec le commerce luxembourgeois affilié et à affilier au système MASTERCARD ainsi qu'avec les banques luxembourgeoises émettrices de cartes MASTERCARD et sert d'interface avec les systèmes d'autorisation et de compensation financière de MASTERCARD Europe.

Ces relations sont régies par un environnement contractuel et une tarification des services entre tous les partenaires nationaux et Internationaux participant au système MASTERCARD.

Ne disposant pas de staff propre, EUROPAY Luxembourg S.C. a confié le traitement de toutes ses activités à CETREL S.A.

Dans le cadre du règlement de la Commission Européenne sur la non-discrimination des opérations transfrontalières en euro, EUROPAY Luxembourg S.C. applique depuis le 01/10/2002 au commerce affilié des taux de commission uniques, tant en ce qui concerne les transactions domestiques effectuées sur les cartes luxembourgeoises que les transactions effectuées sur les cartes étrangères.

II. Développements de l'activité EUROCARD en 2008

1. Evolutions des volumes financiers. Les volumes financière générés par le commerce affilié au moyen des cartes luxembourgeoises et étrangères ainsi que par les cartes luxembourgeoises (PORTEURS) à Luxembourg et à l'étranger sont retracés au moyen des deux tableaux suivants:

1. Volumes Mastercard (MC) réalisés en 2008.

1.1. Volume réalisé en ACQUIRING (MC) (en mio €) en 2008

Sales	Part trim/an	2007		2008		Ecart p.r. à 2007	Budget 2008	Ecart p.r. au budget
		2007	2008	(réalisé)	(réalisé)			
1 ^{er} trim.	cartes lux.	22.5%	23.5%	44.1	50.0	+13.4%	49.4	+ 1.2%
	cartes étr.	20.9%	22.7%	65.7	79.8	+21.5%	75.9	+ 5.1%
	TOTAL
2 ^{ième} trim.	cartes lux.	24.2%	25.3%	47.6	53.8	+13.0%	53.1	+1.2%
	cartes étr.	25.0%	27.6%	78.7	97.2	+23.5%	92.5	+5.1%
	TOTAL
6 mois	cartes lux.	46.7%	48.8%	91.7	103,8	+13.2%	102,5	+1.2%

51918

	cartes étr.	45.9%	50.3%	144.4	177.0	+22.6%	168.4	+5.1%
	TOTAL
3 ^{ème} trim.	cartes lux.	24.1%	24.1%	47.4	51.2	+6.0%	50.6	+1.2%
	cartes étr.	26.7%	26.7%	84.2	94.1	+11.8%	89.5	+5.1%
	TOTAL
9 mois	cartes lux.	70.8%	72.9%	139.1	155.0	+11.4%	153.1	+1.2%
	cartes étr.	72.6%	77.0%	228.6	271.1	+18.6%	257.9	+5.1%
	TOTAL
4 ^{ème} trim.	cartes lux.	29.2%	27.1%	57.3	57.7	+ 0.7%	57.0	+1.2%
	cartes.étr.	27.4%	23.0%	88.3	81.0	-6.1%	77.1	+5.1%
	TOTAL
TOTAL	cartes lux.	100.0%	100.0%	196.4	212.7	+8.3%	210.1	+1.2%
	cartes étr.	100.0%	100.0%	314.9	352.1	+11.8%	335.0	+5.1%
	TOTAL cartes
ATM (cartes domestiques) . . .					29.8	31.5	+5.7%	36.0
ATM (cartes étrangères)					17.9	20.3	+13.4%	18.1

1.2. Volume réalisé par les détenteurs de cartes de CREDIT EC/MC (en mio €) en 2008

	Sales Cash	Part trim/an		2007 (réalisé)	2008 (réalisé)	Ecart p.r. à 2007	Budget 2008	Ecart p.r. au budget
		2007	2008					
1 ^{er} trim.	Sales lux.	22.5%	23.5%	44.1	50.0	+13.4%	49.4	+1,2%
	Sales étr.	22.6%	24.2%	68.9	80.0	+16.1%	83.0	-3.6%
	Cash étr.	21.9%	23.0%	15.0	17.1	+14.0%	17.2	-0.5%
	Cash lux.	22.1%	23.2%	6.6	7.3	+10.6%	8.3	-12.5%
	TOTAL
2 ^{ème} trim.	Sales lux.	24.2%	25.3%	47.6	53.8	+13.0%	53.1	+1.2%
	Sales étr.	24.1%	24.6%	73.5	81.2	+10.5%	84.2	-3.6%
	Cash étr.	24.5%	24.6%	16.8	18.3	+8.9%	18.4	-0.5%
	Cash lux.	24.4%	25.1%	7.3	7.9	+8.2%	9.0	-12.5%
	TOTAL
6 mois	Sales lux.	46.7%	48.8%	91.7	103.8	+13.2%	98.1	+5.8%
	Sales étr.	46.7%	48.8%	142.4	161.2	+13.2%	160.1	+0.7%
	Cash étr.	46.4%	47.6%	31.8	35.4	+11.3%	34.7	+2.1%
	Cash lux.	46.6%	48.3%	13.9	15.2	+9.4%	16.8	-9.5%
	TOTAL
3 ^{ème} trim.	Sales lux.	24.1%	24.1%	47.4	51.2	+8.0%	50.6	+1.2%
	Sales étr.	27.4%	27.8%	83.3	91.9	+10.3%	95.3	-3.6%
	Cash étr.	27.0%	27.5%	18.5	20,4	+10.3%	20.5	-0.5%
	Cash lux.	25.3%	25.4%	7.5	8.0	+6.7%	9.1	-12.5%
	TOTAL
9 mois	Sales lux.	70.8%	72.9%	139.1	155.0	+11.4%	148.8	+4.2%
	Sales étr.	74.1%	76,6%	225.7	253.1	+12.1%	253.8	-0.3%
	Cash étr.	73.4%	75.1%	50.3	55.8	+10.9%	54.9	+1.7%
	Cash lux.	71.8%	73.7%	21.4	29.2	+8.4%	25.9	-10.3%
	TOTAL
4 ^{ème} trim.	Sales lux.	29.2%	27.1%	57.3	57.7	+0.7%	57.0	+1.2%
	Sales étr.	25.9%	23.4%	79.0	77.2	-2.3%	80.1	-3.6%
	Cash étr.	26.6%	24.9%	18.2	18.5	+1.6%	18.6	-0.5%
	Cash lux.	28.2%	26.3%	8.4	8.3	-1.2%	9.5	-12.5%
	TOTAL
TOTAL	Sales lux.	100.0%	100.0%	196.4	212.7	+8.3%	210.1	+1.2%
	Sales étr.	100.0%	100.0%	304.7	330.3	+8.4%	342.6	-3.6%

51919

Cash étr.	100.0%	100.0%	68.5	74.3	+8.5%	74.7	-0.5%
Cash lux	100.0%	100.0%	29,8	31.5	+5.7%	36.0	-12.5%
TOTAL

2. Commentaires.

2.1. Au niveau du commerce

Les volumes réalisés en 2008 par le commerce au moyen de cartes domestiques sont en augmentation de 8,3% (contre 13,3% en 2007), et les volumes réalisés avec des cartes étrangères ont progressé de +11,8% (contre 10,5% en 2007).

2.2. Au niveau des porteurs

Les volumes financiers des paiements effectués à l'étranger progressent de +8,4% (contre +19,0% en 2007), alors que les volumes en domestique n'augmentent que de +8,3% (contre +13,3% en 2007). Il est à noter que ces progressions sont réalisées par un portefeuille-cartes domestique en progression de 6,5%.

2. Volumes Maestro-Cirrus réalisés en 2008.

2.1. Volume réalisé en ACQUIRING (en mio €) en 2008

	Acquiring	Part trim/an		2007 (réalisé)	2008 (réalisé)	Ecart p.r. à 2007	Budget 2008	Ecart p.r. au budget
		2007	2008					
1 ^{er} trim.	Sales	20.1%	21.4%	70.5	83.1	+17.9%	79.5	+4.6%
	Cash (ATM)	16.7%	17.6%	11.0	12.2	+10.9%	13.0	-6.5%
	TOTAL
2 ^{ième} trim.	Sales	25.5%	26.7%	89.7	103.6	+15.5%	99.1	+4.6%
	Cash (ATM)	25.1%	25.1%	16.6	17.4	+4.8%	18.6	-6.5%
	TOTAL
6 mois	Sales	45.6%	48.1%	160.2	186.7	+16.5%	169.0	+10.5%
	Cash (ATM)	41.8%	42.7%	27.6	29.6	+7.2%	30.9	-4.3%
	TOTAL
3 ^{ième} trim.	Sales	28.7%	29.6%	100.9	114.7	+13.7%	109.7	+4.6%
	Cash (ATM)	37.2%	36.5%	24.6	25.3	+2.8%	27.1	-6.5%
	TOTAL
9 mois	Sales	74.3%	77.7%	261.1	301.4	+15.4%	275.4	+9.4%
	Cash (ATM)	79.0%	79.2%	52.2	54.9	+5.2%	58.5	-6.2%
	TOTAL
4 ^{ième} trim.	Sales	25.7%	22.3%	90.4	86.4	-4.4%	82.6	+4.6%
	Cash (ATM)	21.0%	20.8%	13.9	14.4	+3.6%	15.4	-6.5%
	TOTAL
TOTAL	Sales	100.0%	100.0%	351.5	387.8	+10.3%	370.8	+4.6%
	Cash (ATM)	100.0%	100.0%	66.1	69.3	+4.8%	74.1	-6.5%
	TOTAL

Volumes Maestro réalisés en 2008

2.2. Volume réalisé en Issuing ETRANGER * par les détenteurs de cartes de débit (en mio €) en 2008

	A l'ETRANGER	Part trim/an		2007 (réalisé)	2008 (réalisé)	Ecart p.r. à 2007	Budget 2008	Ecart p.r. au budget
		2007	2008					
1 ^{ier} trim.	Sales	21.4%	21.7%	50.6	67.0	+32.4%	62.0	+8.1%
	Cash (ATM)	21.0%	21.4%	49.6	59.8	+20.1%	53.9	+10.9%
	TOTAL
2 ^{ième} trim.	Sales	23.9%	23.4%	56.7	72.1	+27.2%	66.7	+8.1%
	Cash (ATM)	23.5%	23.1%	55.9	64.5	+15.4%	58.2	+10.9%
	TOTAL
6 mois	Sales	45.3%	45.1%	107.3	139.1	+29.6%	128.7	+8.1%
	Cash (ATM)	44.5%	44.5%	105.7	124.3	+17.6%	112.1	+10.9%
	TOTAL
3 ^{ième} trim.	Sales	27.0%	27.8%	64.0	85.8	+34.1%	79.4	+8.1%

51920

	Cash (ATM)	30.5%	30.3%	72.4	84.7	+17.0%	76.4	+10.9%
	TOTAL
9 mois	Sales	72.2%	73.0%	171.3	224.9	+31.3%	208.0	+8.1%
	Cash (ATM)	75.0%	74.9%	178.1	209.0	+17.3%	188.5	+10.9%
	TOTAL
4 ième trim.	Sales	27.7%	27.0%	65.8	83.3	+26.6%	77.1	+8.1%
	Cash (ATM)	25.0%	25.1%	59.3	70.1	+18.2%	63.2	+10.9%
	TOTAL
TOTAL	Sales	100.0%	100.0%	237.1	308.2	+30.0%	285.1	+8.1%
	Cash (ATM)	100.0%	100.0%	237.4	279.1	+17.6%	251.7	+10.9%
	TOTAL

* la partie domestique est constituée par les transactions sales- et ATM-bancomat

3. Evolution du portefeuille-cartes.

Produits	12/02	12/03	12/04	12/05	12/06	12/07	12/08
BLUE (Masse)	32 249	30 971	29 738	29 068	29 140	29 572	29 973
GOLD	40 894	42 275	43 729	45 858	50 469	55 522	59 160
BUSINESS	2 956	2 902	2 929	3 012	3 136	3 282	3 403
WEBCARDS	3 902	5 392	7 219	9 428	11 821	15 345	18 182
PLATINIUM /WORLD-SIGNA	293	583	842	1 276	1 589	1 885	1 800
Total	80 294	82 123	84 457	88 642	96 155	105 606	112 518
	(+4.2%)	(+2.3%)	(+2.8%)	(+5.0%)	(+8.5%)	(+9.8%)	(+6.5%)

4. Maestro.

4.1. ACQUIRING

D'après le tableau «volume réalisé en Acquiring», les volumes maestro sont toujours en progression: +10,3% en 2008 contre +13,1% en 2007, +7,0% en 2006, +18,0% en 2005 et +26,1% en 2004. Le ralentissement de la progression observé en 2006 et attribué, à l'époque, à la phase de maturité atteinte par la carte Maestro, ne semble donc pas se confirmer en 2008.

4.2. ISSUING

Le tableau «volume réalisé en ISSUING/Etranger» montre que les paiements à l'étranger s'élèvent à 308,2 Mio€ contre 237,1 Mio€ en 2007 (+30,0%), alors que les prélèvements GAB s'élèvent à 279,1 Mio€ contre 237,4 Mio€ en 2007 (+17,6%).

5. Mode de traitement du volume transactionnel. Le tableau suivant subdivise l'activité transactionnelle ACQUIRING d'après les modes de traitement des transactions, à savoir:

- on-line,
- off-line,
- manuel.

Modes de traitement du volume transactionnel réalisé par MASTERCARD

mode de traitement	Nombre de transactions			
	2007		2008	
1. mode électronique				
on-line EC/MC	5 659 871	95.94%	6 200 371	96.47%
on-line maestro	5 677 488	95.94%	6 024 196	96.47%
off-line EC/MC	479 916	4.06%	447 462	3.53%
		100.00%		100.00%
Total électronique	11 817 275	99.85%	12 672 029	99.86%
2. mode manuel	17 803	0.15%	18 229	0.14%
Total électronique + manuel	11 835 078	100.00%	12 690 258	100.00%

III. Fraudes

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des fraudes du côté ISSUING en 2008 comparativement à 2007.

51921

Fraudes déclarées:

motifs	mode	Montants en €		
		2007	2008	
perte	F2F *	10 524 (2%)	18 550 (1%)	
vol	F2F	54 333 (9%)	47 005 (3%)	
contrefaçon	F2F	382 138 (62%)	1 135 938 (80%)	
carte non présente (CNP) (Mall Order / Telephone Order - Internet)	NF2F *	164 135 (27%)	219 962 (15%)	
envois postaux (never received)	F2F	0 (0%)	2 947 (0%)	
Total	()	611 130 (100%)	1 424 402 (100%)	(+133%)
Ratio-fraude EPL		0.10%	0.22%	
Ratio-fraude MC Europe		0.07%	non encore dispo	

* F2F: Face To Face / NF2F: Non Face To Face

Préjudices:

Motifs	Montants en €		
	2007	2008	
perte	850	766	
vol	4 144	7 239	
contrefaçon	318 951	1 026 828	
carte non présente (CNP)	58 692	77 296	
envois postaux (never received)	0	1 056	
Total	382 637	1 113 185	(+191%)
Ratio-fraude EPL / vs Préjudices	0,06%	0,17%	
	62,6% vs	78,1% vs	
	fraudes	fraudes	
	déclarées	déclarées	

L'année 2008 a été particulièrement sensible en matière de fraudes en raison d'une recrudescence importante de compromissions massives de données de cartes réalisées très souvent suite à des piratages auprès de processeurs.

Les fraudes déclarées en termes absolus représentant un volume total de € 1.424.402,- pour 2008, volume supérieur de 133% à celui enregistré en 2007.

La contrefaçon et la fraude CNP (Carte Non Présente) sont les deux pôles majeurs, représentant 95% du total des fraudes déclarées.

Après une baisse sensible de la contrefaçon en 2005 et 2006, suite à l'émission de la carte EMV, ce type de fraude est reparti à la hausse avec une migration vers des pays non couverts par le liability shift, qui effectuent encore l'acquisition des transactions en mode magnetic stripe. Les fraudes contrefaçon réalisées en 2008 en dehors de l'Europe représentent ainsi 94% du total de la contrefaçon, les Etats-Unis à eux seuls absorbant 53% de cette part.

Les fraudes contrefaçons réalisées en Europe sur des terminaux non encore migrés EMV sont dorénavant très limitées, elles ne représentent plus que 6% du total de la contrefaçon, de plus ces fraudes sont couvertes par le liability shift.

La contrefaçon représente ainsi 80% des fraudes globales déclarées contre 62% en 2007.

La fraude réalisée en mode fallback (passage en magnetic stripe d'une carte EMV sur un terminal EMV) reste limitée. Le volume lié à ce type de fraude a représenté € 40 507,- en 2008 pour € 29 034,- en 2007, montant qui reste à charge des assurances.

La fraude CNP (Carte Non Présente) est en augmentation de 34% par rapport à 2007. Ce phénomène que MC affiche en augmentation très sensible au niveau international touche majoritairement le secteur e-Commerce au regard de l'évolution croissante des flux d'activités de ce domaine.

Les fraudes perte/vol sont stables. Elles s'élèvent à € 65 555,- (contre € 64 857,- en 2007). Ces fraudes sont majoritairement issues de l'utilisation frauduleuse de cartes pour lesquelles les porteurs ont négligemment laissé leur code inscrit à proximité de celles ci.

Les montants renseignés dans la rubrique «fraudes déclarées» concernent la fraude brute enregistrée (càd toutes les déclarations de sinistres reportées par les clients). Les montants relatifs à la rubrique «préjudices» représentent eux la fraude nette, en l'occurrence les pertes financières nettes, qui s'élèvent elles à € 1 113 186,- (contre € 382 637,- en 2007). Ces préjudices sont couverts par des assurances spécialement contractées à cet effet. Seuls restent à charge directe des banques les préjudices résultant de transactions frauduleuses CNP réalisées auprès de commerçants 3D Secure, soit un montant de € 81 369,- (contre € 52 451,- en 2007).

Les préjudices représentent 78,1% des fraudes totales déclarées, pour 62,6% en 2007.

Le ratio fraudes/sales EPL pour 2008 se situe à 0,22% pour les fraudes déclarées, soit à un niveau nettement supérieur au ratio européen communiqué par MC Europe. Le ratio calculé sur les préjudices, soit sur les pertes nettes, se situe lui à 0,17%. Le ratio fraude élevé s'explique du fait que les cartes luxembourgeoises font l'objet d'une fréquence d'utilisation importante dans des environnements géographiques extra-européens, générateurs de fraudes non-couvertes par le liability shift. De plus, le portefeuille MC est constitué majoritairement de cartes haut de gamme avec une forte utilisation.

Pour 2008, les fraudes déclarées en bancomat-Maestro représentent un volume de € 142 331,- contre € 99 095,- en 2007. Le préjudice s'élevant à € 41 976,- pour € 37 957,- en 2007.

Il est à noter que les actions de prévention entreprises par le Card Risk Management en 2008 ont permis de réduire le volume des fraudes de € 3 132 214,- contre € 543 985,- en 2007. Les nombreuses fraudes et tentatives de fraudes enregistrées au cours de l'année 2008 ont permis d'atteindre ces résultats conséquents.

IV. Résultats financiers de l'activité d'Europay Luxembourg S.C. en 2008

Les principaux postes en produits et charges sont brièvement commentés ci-dessous.

1. Principaux Produits.

1.1. Commission commerçants: € 11.218.295,60 contre € 10.953.137,91 en 2007

Sur un volume MC et maestro, le taux moyen pondéré est de 1,18% en 2008 contre 1,27% en 2007. Cette chute du taux moyen s'explique par les ristournes accordées aux commerçants suite à la décision de la Commission Européenne d'annuler, à partir du 21 juin 2008, l'interchange sur les transactions sur POS en zone EEA avec «Consumer cards».

1.2. Interchange reçu : € 2.085.818,23 contre € 3.184.829,33 en 2007

Sur un volume MC de 330,3 Mio € (hors cash), réalisé par les cartes MC luxembourgeoises à l'étranger, l'interchange reçu représente 0,63% contre 1,05% en 2007. L'interchange reçu de 716.345,59 € contre 1.211.538,16 € en 2007 sur le volume maestro de 308,3 Mio € (hors cash) représente 0,23% contre 0,51% en 2007. Ces chutes des taux sont la conséquence directe de la décision de Commission évoquée ci-dessus.

2. Charges principales.

2.1. Interchange payé aux émetteurs étrangers: € 2.590.797,55 contre € 4.429.367,97 en 2007.

Sur le volume de 739,9 Mio € (hors cash) réalisé par les cartes (MC et maestro) étrangères à Luxembourg, l'interchange payé représente 0,35%, contre 0,67% en 2007 (maestro inclus).

2.2. Interchange payé aux émetteurs de EPL: € 1.659.300,69 contre € 1.518.622,09 en 2007

Ce montant représente un taux d'interchange de 0,79% tout comme en 2007, du volume d'affaires de 209,5 Mio € effectué auprès du commerce affilié luxembourgeois par les cartes mises en circulation par les banques coopératrices luxembourgeoises qui assurent le funding journalier de leurs transactions vis-à-vis de EUROPAY Luxembourg S.C.

2.3. Charges payées à MCE: € 667.576,82 contre € 650.917,27 en 2007

Ces charges représentent 0,07% du volume sales total (MC et maestro) contre 0,08% en 2007.

2.4. Frais de gestion CETREL: € 3.523.107,81 contra € 3.299.220,75 en 2007

Les frais CETREL représentent ainsi 0,39% du volume Mastercard et 0,33% du volume Maestro.

V. Propositions à l'Assemblée Générale Ordinaire

Vu que le résultat de l'exercice s'élève à € 917.637,19 contre € 237.456,03 en 2007, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat au 31.12.2008 suivant l'annexe au point 3.4.

Rapport du réviseur d'entreprises

Rapport sur les comptes annuels

Conformément au mandat donné par l'Assemblée Générale des Actionnaires du 3 avril 2007, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de EUROPAY LUXEMBOURG, Société Coopérative, comprenant le bilan au 31 décembre 2008, ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et l'annexe contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des comptes annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du Réviseur d'Entreprises

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du Réviseur d'Entreprises, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le Réviseur d'Entreprises prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle de la situation financière de EUROPAY LUXEMBOURG, Société Coopérative au 31 décembre 2008, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires

Le rapport de gestion, qui relève de la responsabilité du Conseil d'Administration, est en concordance avec les comptes annuels.

Luxembourg, le 20 mars 2009.

KPMG Audit S.à r.l.
Réviseurs d'Entreprises
S. Chambourdon

Bilan au 31 décembre 2008 (exprimé en euros)

ACTIF	Notes	2008	2007
Actif immobilisé			
Immobilisations financières			
Titres ayant le caractère d'immobilisations	3	<u>284.201,44</u>	<u>284.201,44</u>
		284.201,44	284.201,44
Actif circulant			
Créances (dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an)	4	9.433.045,90	7.454.992,71
Autres créances		311.662,29	157.417,02
Avoirs en banques		<u>731.916,02</u>	<u>1.050.017,86</u>
		10.476.624,21	8.662.427,59
Comptes de régularisation		<u>2.000,00</u>	<u>1.734,75</u>
TOTAL DE L'ACTIF		10.762.825,65	8.948.363,78
PASSIF	Notes	2008	2007
Capitaux propres	5		
Capital souscrit	5.2	250.000,00	250.000,00
Réserves			
Réserve légale	5.3	37.217,35	37.217,35
Réserve indisponible	5.4	272.187,07	272.187,07
Réserve spéciale impôt sur la fortune	5.5	295.100,00	242.750,00
Réserve libre		2.327.143,75	2.221.243,75
Résultats reportés		479,20	273,17
Résultat de l'exercice		917.637,19	237.456,03
Plus values immunisées	3, 5.6	241.766,75	241.766,75

		<u>4.341.531,31</u>	<u>3.502.894,12</u>
Provisions pour risques et charges	6		
Provisions pour impôts	6.1	505.000,00	104.000,00
Autres provisions	6.2	<u>574.300,01</u>	<u>532.920,00</u>
		<u>1.079.300,01</u>	<u>636.920,00</u>
Dettes (dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an)	7		
Dettes envers des établissements de crédit		3.015.339,06	2.909.084,59
Dettes sur achats et prestations de services		1.186.949,03	981.824,03
Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale		6.811,91	-
Autres dettes		<u>1.132.813,15</u>	<u>907.612,52</u>
		<u>5.341.913,15</u>	<u>4.798.521,14</u>
Comptes de régularisation		<u>81,18</u>	<u>10.028,52</u>
TOTAL DU PASSIF		<u>10.762.825,65</u>	<u>8.948.363,78</u>
Les notes renvoient à l'annexe.			

*Compte de profits et pertes pour l'exercice clos le 31 décembre 2008
(exprimé en euros)*

CHARGES	Note	2008	2007
Autres charges d'exploitation		1.027.345,65	857.028,28
Corrections de valeur sur éléments de l'actif circulant		304.562,95	50.000,00
Impôts sur le résultat		401.000,00	102.172,48
Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus		3.012,26	2.849,90
Résultat de l'exercice		<u>917.637,19</u>	<u>237.456,03</u>
		<u>2.653.558,05</u>	<u>1.249.506,69</u>
 PRODUITS			
Produits bruts	8	2.633.476,29	1.230.507,37
Produits d'autres valeurs mobilières et de créances de l'actif immobilisé		<u>20.081,76</u>	<u>18.999,32</u>
La note renvoie à l'annexe.		<u>2.653.558,05</u>	<u>1.249.506,69</u>

Annexe des comptes annuels au 31 décembre 2008

1. Généralités. La Société a été constituée le 30 mai 1989 sous forme d'une société coopérative. Elle a pour objet la promotion de cartes de paiement et/ou de crédit et le traitement de crédit sous forme d'émission de cartes de crédit MASTERCARD et de cartes de débit MAESTRO pour tous biens et services et de toutes opérations de financement y relatives.

En date du 16 décembre 1993, une Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de changer le nom de EUROCARD LUXEMBOURG, Société Coopérative en EUROPAY LUXEMBOURG, Société Coopérative. Cette mesure a pris effet en date du 1^{er} janvier 1994.

En date du 6 avril 2004, une Assemblée Générale Extraordinaire a acté une modification des statuts de la Société et de son objet social suite à l'obtention de l'agrément en tant que Professionnel du Secteur Financier (PSF).

La Société est autorisée à exercer, dans le cadre de son objet social défini à l'article 3 de ses statuts, toutes les activités du secteur financier permises aux professionnels du secteur financier auxquels s'applique la section 1 du chapitre 2 de la partie 1 de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier, à l'exclusion des catégories de PSF visées également par la section 2 et les sous-sections 2 et 3 du même chapitre.

La Société a pour objet de promouvoir le développement des programmes Mastercard Europe au Luxembourg. Elle pourra exercer toute activité menant à l'accomplissement de son objet, participer à ces activités de quelque manière que ce soit et, en particulier, agir comme «Membre principal».

2. Principales méthodes comptables.

2.1 Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises.

La Société a adopté le format des comptes annuels tel que défini par la loi du 19 décembre 2002. Comme le propose son article 47, le schéma du compte de profits et pertes est, à partir de l'exercice clos au 31 décembre 2008, présenté sous la forme abrégée. Les postes comparatifs de l'exercice clos au 31 décembre 2007 sont également regroupés selon ce format abrégé.

2.2 Conversion des devises

La Société tient sa comptabilité en euros (EUR) et le bilan et le compte de profits et pertes sont exprimés dans cette devise.

A la date de clôture du bilan:

- les immobilisations financières exprimées dans une autre devise que la devise du bilan restent converties au cours de change historique;

- les autres postes d'actif exprimés dans une autre devise que l'euro sont évalués individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan;

- les postes de passif exprimés dans une autre devise que la devise du bilan sont évalués individuellement au plus haut de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les produits et les charges en devises autres que l'euro sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date des opérations.

Ainsi seuls sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes, les bénéfices et pertes de change réalisés et les pertes de change non réalisées.

2.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur valeur d'acquisition. Une correction de valeur est effectuée au cas où une diminution de valeur jugée durable par le Conseil d'Administration est constatée.

2.4 Créances

Les créances de l'actif circulant sont évaluées à leur valeur nominale. Une correction de valeur est pratiquée lorsque la valeur estimée de réalisation est inférieure à la valeur nominale.

2.5 Provisions pour risques et charges

A la clôture de chaque exercice, des provisions sont constituées pour couvrir tous les risques et charges prévisibles. Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultat si elles sont devenues sans objet.

Les avances sur impôts payées à l'administration fiscale au titre des exercices non encore imposés définitivement sont renseignées à l'actif du bilan, sous la rubrique «Autres créances».

3. Titres ayant le caractère d'immobilisations. Au 31 décembre 2001, la Société détenait des actions d'une entreprise liée de droit belge Europay International S.A. En date du 28 juin 2002, la Société a apporté toutes les actions qu'elle détenait dans cette entreprise à MasterCard Incorporated (USA), en échange d'actions nouvelles émises par cette dernière entité lors d'une augmentation de capital de celle-ci.

En vue d'immuniser fiscalement la plus-value dégagée tors de cet échange d'actions par application de l'article 54 LIR, la Société a créé au passif de son bilan le poste «Plus values immunisées» pour un montant de EUR 589.675,00 (se référer à la note 5.6).

Le prix d'acquisition de ces nouveaux titres (soit EUR 693.174,24) a été déterminé en 2001 de manière prudente sur base de la quote-part de la Société dans le prix d'achat proposé par MasterCard Incorporated pour Europay International S.A. dans l'offre d'échange définitive, basé sur des états financiers pro-forma non audités au 31 décembre 2001 des deux entités MasterCard Incorporated et Europay International S.A.

En date du 30 juin 2005, MasterCard Incorporated a procédé à une réallocation de parts telle que prévue dans le prospectus initial relatif à la conversion des actions Europay International S.A. en actions MasterCard Incorporated sans modification du coût d'acquisition. A l'issue de cette réallocation, EUROPAY LUXEMBOURG, Société Coopérative détenait 88.033 parts 'A' dans MasterCard Incorporated.

Le 31 mai 2006, une conversion des parts A en parts B a été effectuée à raison de 1 part A pour 1,35 parts B de nominal USD 0,0001. En complément, EUROPAY LUXEMBOURG, Société Coopérative a reçu des parts M (parts n'ayant aucun droit économique mais permettant d'élire des administrateurs au Conseil d'Administration). A l'issue de cette conversion, la Société dispose de 118.844 parts B et 88.033 parts M.

Dans le cadre de la phase d'introduction en bourse de MasterCard Incorporated, la Société s'est vu racheter, le 30 juin 2006, 59% de ses parts B par MasterCard Incorporated pour un montant de USD 2.157.152,22 (EUR 1.704.854,36 avec un cours de change de EUR 1 = USD 1,2653 au 30.06.06). Il résulta de cette opération une plus-value réalisée de EUR 1.295.881,56.

Concouramment au rachat qui entraîna la sortie du bilan de 59% des parts B de MasterCard Incorporated, 59% de la plus-value immunisée sur base de l'article 54 LIR furent repris (EUR 347.908,25).

Au 31 décembre 2008, la participation de la Société dans MasterCard Incorporated s'élève donc à EUR 284.201,44 et représente moins de 3% du capital de la société concernée. La plus value immunisée est enregistrée au passif du bilan de la Société pour un montant de EUR 241.766,75 au 31 décembre 2008.

Ces titres ne font l'objet d'aucune correction de valeur au 31 décembre 2008.

4. Créances. Toutes les créances ont une durée résiduelle inférieure ou égale à un an.

5. Capitaux propres.

5.1 Evolution des capitaux propres

	Capital souscrit EUR	Réserve légale EUR	Réserve indisponible EUR	Réserve spéciale IF EUR	Réserve libre EUR	Résultats reportés EUR	Plus values immunisées EUR
Situation début							
de l'exercice	250.000,00	37.217,35	272.187,07	242.750,00	2.221.243,75	273,17	241.766,75
Affectation							
de l'exercice							
(suivant AGO							
du 1 ^{er} avril 2008)							
Résultat 2007							
à affecter	-	-	-	-	-	237.456,03	-
- Réserve							
spéciales «impôt							
fortune»	-	-	-	94.250,00	-	(94.250,00)	-
- Réserve libre	-	-	-	-	64.000,00	(64.000,00)	-
- Distribution							
de dividendes	-	-	-	-	-	(79.000,00)	-
Transfert réserves							
spéciales IF 2002	-	-	-	(41.900,00)	41.900,00	-	-
Situation à la fin							
de l'exercice	250.000,00	37.217,35	272.187,07	295.100,00	2.327.143,75	479,20	241.766,75

5.2 Capital souscrit

Le capital souscrit et entièrement libéré de EUR 250.000,00 est représenté par 1.000 parts sociales de EUR 250,00 chacune.

5.3 Réserve légale

Selon la législation en vigueur, il est fait annuellement sur les bénéfices nets, après absorption des pertes reportées éventuelles, un prélèvement de 5% affecté à une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que la réserve a atteint 10% du capital social. Cette réserve ne peut pas être distribuée.

Aux 31 décembre 2008 et 2007, cette réserve légale a atteint le seuil minimum légalement requis.

5.4 Réserve indisponible

La réserve indisponible représente le droit d'entrée que les nouveaux adhérents ont payé pour devenir coopérateur.

5.5 Réserve spéciale impôt sur la fortune (IF)

L'assemblée générale de la Société a décidé le 1^{er} avril 2008 d'affecter à la «Réserve spéciale impôt sur la fortune» un montant de EUR 94.250,00, soit cinq fois l'impôt sur la fortune estimé au titre de l'année 2007, et de maintenir cette réserve spéciale pendant cinq ans en vue de bénéficier d'une réduction de l'impôt sur la fortune au titre de 2007. La réserve spéciale constituée pour couvrir les 5 exercices, 2003, 2004, 2005, 2006 et 2007 s'élève à EUR 295.100,00.

5.6 Plus values immunisées

Au 31 décembre 2002, la Société a immunisé une plus value dégagée suite à l'échange d'une immobilisation financière, en accord avec l'article 54 de la loi de l'impôt sur le revenu (voir aussi note 3).

6. Provisions pour risques et charges.

6.1 Provisions pour impôts

Les provisions pour impôts représentent les provisions constituées pour les exercices non encore définitivement imposés au titre de l'impôt sur le revenu des collectivités, de l'impôt commercial communal et de l'impôt sur la fortune.

La charge nulle d'impôt sur la fortune au titre de 2008 tient compte de l'intention de la Société d'affecter lors de l'assemblée générale, approuvant les comptes annuels 2008, au moins cinq fois le montant de l'impôt sur la fortune de 2008 imputable sur l'impôt sur le revenu des collectivités, dans une réserve spéciale et de maintenir celle-ci durant cinq ans.

La Société a été définitivement imposée pour l'impôt sur le revenu des collectivités et l'impôt commercial communal jusqu'en 2006 inclus.

6.2 Autres provisions

Aux 31 décembre 2008 et 2007, des provisions sont constituées pour couvrir les risques et charges liés notamment:

- à des risques de marché;

- au développement de l'activité de commerce électronique;
- à des litiges en cours avec des commerçants.

Les provisions pour risques et charges ont fait l'objet d'utilisations, de reprises et de nouvelles dotations suivant l'évolution des risques sous-jacents en 2008.

7. Dettes. Toutes les dettes ont une durée résiduelle inférieure ou égale à un an.

Le poste «Autres dettes» comprend des dettes envers coopérateurs et sociétés affiliées pour un montant de EUR 418.565,82 (2007: EUR 0,07).

8. Produits bruts. Le poste «Produits bruts» se ventile la façon suivante:

	2008	2007
	EUR	EUR
Intérêts payés	(108.913,56)	(87.435,34)
Commissions payées	(18.453.850,05)	(20.979.464,58)
Autres charges externes	(1.898.765,96)	(1.533.787,97)
Intérêts perçus	17.384,81	16.681,15
Commissions perçues	22.997.547,31	23.783.029,82
Autres produits d'exploitation	80.073,74	31.484,29
dont reprises de corrections de valeurs	59.700,00	12.600,00
	<u>2.633.476,29</u>	<u>1.230.507,37</u>

9. Rémunérations et avances - organes de direction. Aucune rémunération ni avance n'a été allouée ou accordée aux organes de direction durant l'exercice clos au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2007.

PERTES ET PROFITS EN EURO

Clôture du mois de: décembre 2008

CHARGES	Solde: déc '08	Budget: 12/08	SOLDE 31/12/07
CHARGES SPECIFIQUES AUX SOCIÉTÉS DE LICENCE			
CARTES DE CREDIT			
ACQUIRING BUSINESS			
Interchange domestique rétrocédé (Lux-Lux)	1.659.300,69	1.681.000,00	1.518.522,09
MCI - Interchange International payé (Etr/Lux)	1.752.008,70	2.915.000,00	2.726.630,93
ATM Interchange domestique rétrocédé	187.885,15		174.766,68
ATM Interchange international rétrocédé	208.577,36		168.153,46
Total Interchange	<u>3.807.771,80</u>	<u>4.586.000,00</u>	<u>4.608.279,14</u>
MCI - Sett Fee Inter ACQ ATM	2.003,36		1.978,99
MCI - X-bor Fee ACQ (POS)	102.018,07	28.000,00	23.711,91
MCI - X-bor Fee ACQ (ATM)	11.696,31		5.545,13
MCI - Volume Fee intra ACQ (POS)	163.218,43	151.000,00	142.154,01
MCI - Volume Fee intra ACQ (ATM)	28.226,33		13.253,29
MCI - Chip impl. Fee	10.000,00	12.000,00	12.000,00
MCI - Sett Fee ACQ (ATM/Cash)			0,00
MCI - Clear Fee Intra/Inter/Dom ACQ (POS)	38.394,76	58.000,00	78.003,70
MCI - Clear Fee Intra/Inter/Dom ACQ (ATM)	5.167,83		4.771,82
MCI - Hot back up Syst. DRP	18.800,00		18.200,00
MCI - Chbeck/RetrR/Service Fees	3.671,92	23.500,00	16.630,63
MCI - SEPA Pricing Conection Pay later Acquiring	0,00	0,00	92.365,78
Total EPI/MCI Fees:	<u>428.197,51</u>	<u>312.500,00</u>	<u>405.615,16</u>
Cetrel - Trans. fee TPE (Lux-Lux & Etr-Lux)	610.301,21	608.000,00	559.482,89
Total POS Fees:	<u>610.301,21</u>	<u>608.000,00</u>	<u>559.482,89</u>
Cetrel - Clearing fee TPE (Etr-Lux)	407.858,85	425.000,00	379.424,62
Cetrel - Clearing fee TPE (Lux-Lux)	138. 671,19	143.000,00	126.123,08
Total Clearing Fees:	<u>546.530,04</u>	<u>588.000,00</u>	<u>505.547,58</u>
Cetrel - Autorisations (Lux/Lux)	103.354,78	152.000,00	88.631,77

Cetrel - Autorisations (Etr-Lux)	259.436,48	261.000,00	251.170,38
Total Autorisation Fees:	372.791,26	413.000,00	339.802,15
Cetrel - Gestion Chargeback Etr-Lux	36.549,29	13.000,00	19.435,09
Cetrel - Gestion Retrieval Request Etr-Lux	8.697,36	3.000,00	3.448,44
Cetrel - Relevés Commerçants	288.392,55	280.000,00	284.103,22
Cetrel - Création Commerçant à mutation Cpte Bqe	148,80		74,40
Cetrel - Indépendant Sales Organisation	254.500,04	268.000,00	264.500,04
Cetrel - Souches, facturettes, tickets TPE et imprinters	0,00		0,00
Cetrel - Claims	92.000,04	92.000,00	92.000,04
Cetrel - Encodage manuel (Lux/Lux & Etr/Lux)	5.596,00	6.000,00	5.855,20
Total CETREL Fees:	695.884,08	661.000,00	869.416,43
Merchant Rewards (Lux/Lux & Etr-Lux)	14.750,05	23.000,00	20.623,60
Charges diverses (MCI - Infopack, certif POS...)	9.136,68		8.211,42
MCI - Report	19.153,65		16.460,87
Pertes sur Chargeback/Arbitration	0,00		0,00
Provisions / Kit dépannage, anti-skimming...	0,00		0,00
Provisions e-Commerce	100.000,00		50.000,00
Total Autres Fees:	143.050,36	23.000,00	93.495,69
TOTAL CHARGES ACQUIRING BUSINESS (1)	6.604.526,36	7.181.500,00	7.101.633,24

PRODUITS Solde: déc. '08 Budget: 12/08 SOLDE 31/12/07

CHIFFRE D'AFFAIRES

CARTES DE CREDIT

ACQUIRING BUSINESS

Commissions Commerçants (Lux-Lux & Etr-Lux) X	7.053.469,20	7.070.000,00	6.802.558,63
ATM Interchange domestique X	206.129,51		190.060,06
ATM Interchange international X	237.447,98		212.880,73
Total Interchange / Cash:	7.497.048,69	7.070.000,00	7.208.499,42
MCI - X-bor Fee ACQ (ATM) refacturé	5.898,88		4.951,88
MCI - Vol. Fee intra ACQ (ATM) refacturé	12.171,30		11.834,16
MCI - Clear Fee Intra/Inter/Dom ACQ (ATM) refacturé	4.520,07		4.219,95
Refacturation relevés Commerçants	220.090,52	270. 000,00	221.691,69
MCI - Divers Miscellaneous / Outgoing	294,82		1,939,49
MCI - Merchant Rewards Etr-Lux	9.379,67	23.000,00	10.814,02
Produits divers (Refacturation Pinmailer, PRJ exxon...)	(-280,47)		24.099,26
Remboursement Chargeback	0,00		0,00
Reprise Provisions e-Commerce	0,00		0,00
Total Autres Produits:	352.074,77	293.000,00	279.850,48
TOTAL PRODUITS ACQUIRING BUSINESS (1)	7.749.121,46	7.363.000,00	7.435.149,87
RESULTAT BRUT ACQUIRING:	1.144.595,10	181.500,00	...

CHARGES Solde: déc. 08 Budget: 12/08 SOLDE 31/12/07

ISSUING BUSINESS

BANQUES full services

INTERCHANGE

Rétrocession Interchange reçu du syst. Itl. (Lux-Etr)	1.762.030,43		2.632.881,62
MCI - Interchange sur Cash payé au système Itl. +Z90	184.376,97		173.103,61
SOUSTOTAL	1.946.407,40	0,00	2.805.985,23

FRAIS ISSUING

MCI - Issuing - Asst fee - MDF - X-border fee	184.287,35		164.633,93
MCI - Issuing - Settement Fee	1.692,56		1.859,07
MCI - Issuing - Volume Fee (POS & ATM)	136.992,53		126.104,04
MCI - Quarterly Card Fees	21.405,46		20.364,01

MCI - EPS-Net Access Fee & access to Stand-in	15.822,55		15.704,52
MCI - Issuing - Clearing Fee (POS + ATM)	65.446,70		58.827,62
MCI - Hot back up Syst.DRP	14.187,60		15.255,24
MCI - Service Fees (Fulfill/RRQ/Call/Non-Fin. ATM fees..)	103.622,00		95.359,22
MCI - Other Service Fees (MaserCom, Simulator, ...)	11.908,50		7.428,92
MCI - SEPA Pricing Correction Pay later issuing	0,00		121.668,62
Total frais internationaux EPI/MCI:	555.365,25	591.500,00	627.028,29
Prime Assurance Accidents de Voyages	41.743,28		38.330,63
Assurance Confort / Golden / Business	106.839,09	135.000,00	97.840,30
Assurance Fraudes	552.225,81	390.000,00	308.774,39
Total Assurances Issuing:	700.808,18	525.000,00	444.945,32
Merchants Rewards (Lux/Etr + Lux/Lux)	2.320,32		2.736,61
Frais Arbitration / Chargeback	1.553,91		358,37
Autres frais issuing (Prov.Trade Mart/Transp/Urgent)	22.873,54		30.182,69
Cetrel - Edition/Gestion Cartes	287.040,13	370.000,00	294.001,69
Total Autres Frais Issuing:	313.787,90	370.000,00	327.309,35
MCI - Frais d'autorisations Internationales Intra	49.299,64		44.990,08
MCI - Frais d'autorisations Internationales Inter	76.846,78		64.874,57
MCI - Reports & File transmission fee	19.163,62		16.468,33
MCI - Gestion Black List	5.813,63		7.242,00
Total Frais à refacturer à Cetrel:	151.123,67	0,00	133.574,98
SOUSTOTAL	1.721.085,00	1.486.500,00	1.532.855,95
AUTRES FRAIS ISSUING			
Mark-Up sur taux de change (rétrocessions)	746.447,86		701.922,30
Cash Fee perçu au porteur (rétrocessions)	1.987.060,31		1.849.596,85
Intérêts - Revolving	627.754,09		538.684,42
Cotisations (rétrocessions)	795.325,13		848.848,55
Total Revenus Issuing rétrocédés:	4.156.587,39	0,00	3.939.052,12
Assurances payantes - Primes payées	3.802,80		5.076,99
Cartes génériques facturé par Cetrel	28.338,50		59.449,10
Créances irrécouvrables	304.582,95		41.180,94
Dotations aux Provisions / Contentieux	0,00	2.000,00	0,00
Autres frais divers issuing	0,00		532,54
Total Charges diverses issuing:	336.704,25	2.000,00	106.239,57
SOUSTOTAL	4.493.291,64	2.000,00	4.045.291,69
TOTAL CHARGES ISSUING - BANQUES FUNDING (2)	3.160.784,04	1.488.500,00	6.384.132,87
TOTAL CHARGES CARTES DE CREDIT (1+2)	14.765.310,40	8.670.000,00	15.565.768,11
PRODUITS			
	Solde: déc. '08	Budget: 12/08	SOLDE 31/12/07
ISSUING BUSINESS			
BANQUES full services			
INTERCHANGE			
MCI - Interchange reçu (Lux-Etr) Full serv +K79	1.762.030,43		2.632.881,62
Refacturation des Interchange Cash payés au syst. Itl	184.376,97		173.103,61
SOUSTOTAL	1.946.407,40	0,00	2.805.985,23
FRAIS REFACTURES AUX BANQUES			
MCI - Issuing - Asst fee - MDF - X-border fee Total-K84-K85	22.424,00		42.897,28
MCI - Issuing - Settlement Fee +K84	205,95		432,29
MCI - Issuing Volume Fee (POS & ATM) +K85	16.669,18		32.857,87
MCI - Quarterly Card Fees	576,76		593,01
MCI - EPS-Net Access Fee & access to Stand-in	1.825,85		2.133,90
MCI - Issuing - Clearing Fee (POS + ATM)	5.165,53		8.680,01
MCI - Hot back up Syst.DRP	1.637,56		2.051,17

MCI - Service Fees (Fulfill./RRQ/Call/Non-Fin. ATM fees.)	12.226,90		12.866,17
MCI - Other Service Fees (MasterCom, Simulator, ...)	1.027,97		1.032,07
MCI - SEPA Pricing Correction Pay later issuing	0,00		31.707,35
Total frais Internationaux EPI/MCI refacturés:	61.759,70	0,00	135.451,12
Prime Assurance Accidents de Voyages	520,00		524,27
Assurance Confort / Golden / Business	1.783,30		1.744,79
Assurance Fraudes	64.303,28		68.697,18
Total Assurances issuing refacturées:	66.606,56	0,00	70.966,24
Merchants Rewards (Lux/Etr)	233,30		313,41
Arbitration Fees / Chargeback refacturés	0,00		0,00
Autres Frais issuing refacturés	10.692,65		7.439,11
Edition/Gestion Cartes	45.340,79		0,00
Total Autres Frais issuing refacturés:	56.266,74	0,00	7.752,52
FRAIS REFACTURES AU CETREL			
MCI - Frais d'autorisations internationales Intra	49.299,64		44.990,08
MCI - Frais d'autorisations internationales Inter	76.846,78		64.874,56
MCI - Reports & File transmission fee	19.163,62		16.468,35
MCI - Gestion Black List	5.813,63		7.242,00
Total Frais refacturés à Cetrel:	151.123,67	0,00	133.574,99
SOUSTOTAL	335.756,67	0,00	347.744,87
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION			
Mark-Up sur taux de change perçu au porteur	746.447,86		730.981,29
Cash Fee perçu au porteur	1.987.060,31		1.883.319,25
Intérêts - Revolving	627.754,09		538.684,42
Cotisations perçues au porteur	795.325,13		848.538,75
Total Revenus Issuing à rétrocéder:	4.156.587,39	0,00	4.001.523,71
Assurances payantes - Primes encaissées	3.802,80		5.076,99
Produits divers	9.082,17		4.958,55
Rep. Prov. Contentieux	13.200,00	13.000,00	12.600,00
Rep. Prov. Créances Irrécouvrables	0,00		0,00
Total Produits divers:	26.084,97	13.000,00	22.635,54
SOUSTOTAL	4.182.672,36	13.000,00	4.024.159,25
TOTAL REVENUS ISSUING - BANQUES FUNDING (2)	6.464.836,43	13.000,00	7.177.589,35
TOTAL REVENUS CARTES DE CREDIT (1+2)	14.213.957,89	7.376.000,00	14.683.039,22

CHARGES	Solde: déc. '08	Budget: 12/08	SOLDE 31/12/07
ISSUING BUSINESS			
BANQUE en mode "All-in"			
INTERCHANGE			
Rétrocession Interchange reçu du syst.ltl. (Lux-Etr)	0,00		0,00
Interchange sur ATM payé	106.147,49		97.656,04
SOUSTOTAL	106.147,49	0,00	97.656,04
FRAIS ISSUING			
MCI - Issuing fee	98.319,41		63.615,79
MCI - SEPA Pricing Correction Pay later issuing	0,00		23.459,86
MCI-Quarterly Card Fees	1.233,18		1.238,18
Prime Assurance Accidents de Voyages	2.666,15		2.730,09
Assurance Confort-Golden / Business	9.010,83		3.404,25
Primes - Assurance Fraudes	72.418,80		59.331,03
SOUSTOTAL	183.648,37	0,00	189.809,21
AUTRES FRAIS ISSUING			
Cetrel - gestion base de données:			
Cetrel - Gestion Signalétique Porteurs	3.481,50		3.123,45

Cetrel - Gestion base de données	720,43		740,57
Cetrel - Gestion Revolving	17,00		19,04
Cetrel - Gestion Black List - Usage Abusif	3.527,64		4.525,92
Cetrel - Création / Modification / Expédition Cartes	2.357,75		2.677,95
Cetrel - Retrieval Request	863,04		528,24
Cotisation rétrocedées	256.747,01		185.269,78
Cetrel - Transactions (Clearing compris) LUX-ETR	19.616,89		23.584,53
Cetrel - Autorisations LUX-LUX POS	1.613,84		2.313,28
Cetrel - Autorisations LUX-ETR POS	5.615,96		6.739,64
Cetrel - Autorisations LUX-ETR ATM	1.958,40		2.001,75
Cetrel - Relevés Porteurs	23.454,08		24.916,60
Cetrel - Confirmation - blocage cartes	0,00		0,00
Cetrel - cartes urgentes	423,55		3.169,13
Cetrel - Edition/Gestion Cartes	71.032,088		74.905,97
Cetrel - Gestion Chargeback	3.732,37		3.479,58
Charges diverses	0,00		0,00
SOUSTOTAL	395.162,34	0,00	338.994,41
TOTAL CHARGES ISSUING - PETITES BANQUES (3)	684.958,20	600.000,000	826.459,96
TOTAL CHARGES CARTES DE CREDIT (1+2+3)	15.450.268,80	9.270.000,00	16.192.225,77
PRODUITS	Solde: déc. '08	Budget: 12/08	SOLDE 31/12/07
ISSUING BUSINESS			
BANQUE en mode "All-in"			
INTERCHANGE			
MCI - Interchange reçu (Lux-Etr) All In total-K79	323.787,80		551.947,71
SOUSTOTAL	323.787,80	0,00	551.947,71
FRAIS REFACTURES AUX BANQUES			
Primes refact. - Assurance Fraudes	20.243,20		12.526,77
SOUSTOTAL	20.243,20	0,00	12.526,77
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations	490.904,01		412.430,96
Mark-Up sur taux de change perçu au porteur	218.878,38		233.177,84
Cash Fee perçu au porteur	775.212,85		679.849,06
Produits divers	911,00		421,16
SOUS TOTAL	1.485.906,24	0,00	1.325.879,02
TOTAL REVENUS ISSUING - PETITES BANQUES (3)	1.829.937,24	1.900.000,00	1.390.353,50
TOTAL REVENUS CARTES DE CREDIT (1+2+3)	16.043.895,13	9.276.000,00	16.553.382,72
CHARGES	Solde: déc. '08	Budget: 12/08	SOLDE 31/12/07
MAESTRO / PAY NOW			
ACQUIRING BUSINESS - Sales/POS			
MCI - Interchange international Maestro	838.788,85	959.000,00	1.702.537,04
MCI - MDF/X-border Fee ACQ (POS) Maestro	77.657,20	1.000,00	977,63
MCI - Volume Fee ACQ (POS) Maestro	83.780,26	78.000,00	73.130,32
MCI - Settlement Fee ACQ (POS) Maestro	0,00		0,00
MCI - Clearing Fee ACQ (POS) Maestro	100.532,08	115.000,00	96.253,63
MCI - SEPA Pricing Correction Pay now Acquiring	0,00	0,00	98.510,52
Cetrel - Clearing Fee Etr-Lux (POS) Maestro	482.781,69	487.000,00	454.664,97
Cetrel - Transactions fee Etr-Lux (POS) Maestro	482.781,69	451.000,00	454.664,97
Cetrel - Autorisations fee Etr-Lux (POS) Maestro	332.037,84	325.000,00	315.641,78
SOUS TOTAL - Sales/POS	2.398.359,61	2.456.000,00	3.196.381,09
ACQUIRING BUSINESS - ATM/CASH			
Rétrocession interchange sur cash reçu du syst. ltl.	565.976,67		555.761,54

MCI Sett/MDF/x-bord/Volume Fee ACQ (ATM) Maestro	31.409,25		19.512,18
MCI - Clasing Fee ACQ (ATM) Maestro	10.539,91		10.211,55
SOUSTOTAL - ATM/CASH	607.925,83	0,00	585.485,25
TOTAL CHARGES ACQUIRING - MAESTRO (1)	3.005.285,44	2.456.000,00	3.781.868,34
ISSUING BUSINESS			
INTERCHANGE			
Rétrocession Interchange fee sur POS reçu du syst. ltl.	716.345,59		1.211.538,16
MCI - Interchange sur Cash payé au système ltl.	1.391.559,77		1.194.041,89
SOUSTOTAL	2.107.905,36	0,00	2.405.580,05
FRAIS ISSUING			
MCI - Telex Fees et Autres Maestro	10,00		24,99
MCI - EPS-Net Access Fee & access to Stand-in - Maestro	18.736,00		18.736,00
MCI - Issuing - Clearing fee (POS/ATM) Maestro	102.136,09		81.071,88
MCI - Issuing - MDF/X-border fee (POS/ATM) Maestro	41.809,94		33.643,64
MCI - Issuing - Volume fee (POS/ATM) Maestro	115.649,54		101.425,90
MCI - Issuing - Settlement fees (POS/ATM) Maestro	0,00		0,00
MCI - SEPA Pricing Correction Pay now issuing	0,00		180.722,08
MCI - Quarterly Card Fee Maestro	56.191,28		53.413,73
MCI - Frais d'autorisations internationales	125.933,95		101.341,21
SOUSTOTAL	460.466,80	395.000,00	570.334,43
AUTRES FRAIS ISSUING			
Mark-Up sur taux de change (rétrocessions) Maestro	334.773,25		335.517,34
Prime Assurance Fraudes	176.633,26	84.000,00	73.420,02
Cetrel - Edition/Gestion Cartes	179.812,20		171.309,95
Charges diverses	55,46		
SOUSTOTAL ISSUING	831.274,17	84.000,00	530.747,31
TOTAL CHARGES ISSUING - MAESTRO (2)	3.259.646,33	479.000,00	3.506.711,79
TOTAL CHARGES - MAESTRO (1+2)	6.365.881,77	2.935.000,00	7.289.576,13
PRODUITS			
	Solde: déc. '08	Budget: 12/08	SOLDE 31/12/07
MAESTRO / PAY NOW			
ACQUIRING BUSINESS - Sales/POS			
Commissions Commerçants Maestro Etr-Lux X	4.164.826,40	3.803.000,00	4.150.579,28
SOUSTOTAL - Sales/POS	4.164.826,40	3.803.000,00	4.150.579,28
ACQUIRING BUSINESS - ATM/CASH			
MCI - Interchange sur cash reçu du syst. ltl.	565.976,67		555.761,54
MCI Set/MDF/X-bord/Vol Fee ACQ (ATM) Maestro refact	31.409,27		19.512,14
Acquiring - Clearing Fee (ATM) Maestro	10.539,90		10.211,56
SOUSTOTAL - ATM/CASH	607.925,84	0,00	585.485,24
TOTAL PRODUITS ACQUIRING - MAESTRO (1)	4.772.752,24	3.803.000,00	4.735.064,52
ISSUING BUSINESS			
INTERCHANGE			
MCI - interchange fee sur POS reçu du syst. ltl.	716.345,59		1.211.538,16
Refacturation Interchange sur Cash payé au système ltl.	1.391.559,77		1.194.041,89
SOUSTOTAL	2.107.905,38	0,00	2.405.280,05
FRAIS REFACTURES			
AUX BANQUES			
MCI EPS-Net Access Fee & access to Stand-in - Maestro	2.203,00		3.223,77
MCI - Issuing - Clearing fee (POS/ATM) Maestro	9.901,06		12.201,33
MCI - Issuing - MDF/X-border fee (POS/ATM) Maestro	2.968,79		3.919,82
MCI - Issuing - Volume fee (POS/ATM) Maestro	10.548,51		14.158,48
MCI - Issuing - Settlement fees (POS/ATM) Maestro	0,00		0,00
MCI - SEPA Pricing Correction Pay now issuing	0,00		30.977,55
MCI - Quarterly Card Fee refacturés Maestro	7.698,57		7.211,19

AU CETREL			
Refacturation frais d'autorisations internationales - MCI	125.933,95		101.341,21
SOUSTOTAL	159.253,88	0,00	173.033,45
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION / FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS			
Mark-Up sur taux de change perçu au porteur - Maestro	334.773,25		285.517,34
Refacturation Assurance Fraudes	10.583,96		3.815,79
Cetrel - Edition/Gestion Cartes refacturés	179.812,10		171.809,95
Produits divers	1.601,20		0,00
SOUSTOTAL ISSUING	526.770,51	0,00	481.143,08
TOTAL REVENUE ISSUING - MAESTRO (2)	2.793.929,75	0,00	3.033.756,58
TOTAL REVENUS - MAESTRO (1+2)	7.556.681,98	3.803.000,00	7.775.821,10
RESULTAT BRUT MAESTRO	1.300.750,22	863.000,00	487.242,97
CHARGES			
	Solde: déc. '08	Budget: 12/08	SOLDE 31/12/07
SERVICES ET BIENS DIVERS			
Frais de distribution et d'expédition d'envois	0,00		0,00
TELEPHONE, TELEX, TELEFAX, FRAIS POSTAUX	0,00		0,00
Journaux, Livres, Documentations Professionnels	10.007,38	14.000,00	11.443,98
DOCUMENTATIONS PROFESSIONNELLES	10.007,38	14.000,00	11.443,98
Frais de Bureau - Menu Matériel	345,00		0,00
FOURNITURES DE BUREAU	345,00		0,00
FOURNITURES FAITES A L'ENTREPRISE	10.352,38	14.000,00	11.443,98
Audit PCI DSS (IT Works)	13.948,20		0,00
Frais Judiciaires et Conseils	91.144,40	12.000,00	(-1.824,26)
Cotisations diverses (CSSF, Ch. de Commerce,...)	10.911,57	5.000,00	6.899,69
Frais d'Audit: Comptable + fiscal	25.996,00	17.000,00	12.023,25
Honoraires Huissiers (Récup. CTX)	0,00		0,00
Frais d'Enregistrement et Publications Légales	0,00		0,00
COMMISSIONS, COTISATIONS, HONORAIRES	142.000,27	37.000,00	17.098,68
Frais de Voyages et de Séjour Pers. int.	9.245,33	3.000,00	2.602,41
Frais de Voyages et de Séjour Pers. ext.	0,00		54,00
Autres Frais de Personnel et de Formation	23.880,65	49.000,00	35.975,57
AUTRES FRAIS DE PERSONNEL	38.125,98	52.000,00	36.941,98
RETRIBUTIONS DE TIERS	180.126,26	89.000,00	56.040,86
Annonces et Insertions	0,00		0,00
Publicité Overhead / + camp "pin is in"	115.217,50	105.000,00	132.541,77
Publicité Permanente (Panneaux Publ., etc.)	0,00		0,00
Sponsorings	532,50		1.122,50
Cadeaux	54,25		0,00
Frais de Conseils Publicitaires	0,00		0,00
Frais de Représentation	2.953,96	2.000,00	2.211,72
FRAIS DE PUBLICITE ET DE REPRESENTATION	118.918,31	107.000,00	135.875,93
CHARGES D'EXPLOITATION			
Gestion Comptabilité refacturée par Cetrel	230.000,04	230.000,00	230.000,04
Assurance RC des mandataires	2.080,00	3.000,00	2.080,00
FRAIS DE GESTION REFACTURES PAR CETREL	232.080,04	233.000,00	232.080,04
Ecarts et Arrondis à extourner	405,43		248,02
DIVERS	406,43		248,02
FRAIS DE GESTION / DIVERS	232.486,47	233.000,00	232.328,65
TOTAL - SERVICES ET BIENS DIVERS (3)	541.883,41	443.000,00	436.588,69
PRODUITS	Solde: déc. '08	Budget: 12/08	SOLDE 31/12/07

CHARGES	Solde: déc. '08	Budget: 12/08	SOLDE 31/12/07
Impôt sur le Revenu des Collectivités (Provisions)	302.000,00		77.146,48
Impôt Commercial Communal (Provisions)	99.000,00		25.026,00
Impôt sur la Fortune	0,00		0,00
CHARGES FISCALES D'EXPLOITATION	401.000,00	100.000,00	102.172,48
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	401.000,00	100.000,00	102.172,48
Intérêts Provisionnés	0,00		0,00
Autres Intérêts et Charges Financières	0,00		0,00
Intérêts sur Comptes courants	108.913,56	102.000,00	87.435,34
CHARGES DES DETTES	108.913,56	102.000,00	87.435,34
Perte de Change Autres	0,00		1.889,68
DIFFERENCE DE CHANGE	0,00	0,00	1.889,68
Frais Bancaires	21.702,41		17.836,78
Autres Frais Bancaires et de C.C.P.	0,00		0,00
CHARGES FINANCIERES DIVERSES	21.702,41	0,00	17.836,78
CHARGES FINANCIERES	130.615,97	102.000,00	108.961,80
Utilisation Provis./Pertes Créances Dout. Ex. Antérieur	0,00		0,00
Utilisation Prov. p. Autres Risques & Chg. Ex. Antérieur	0,00		0,00
Moins-Value sur Immobilisations Financières	0,00		0,00
Autres Charges Exceptionnelles	0,00		0,00
Charges Exceptionnelles Exercice Antérieur	0,00		0,00
Impôts et Autres Taxes Exercice Antérieur	0,00		0,00
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00	0,00
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION (4)	631.615,97	292.000,00	209.134,28
TOTAUX - CHARGES ORDINAIRES (1+4)	22.789.889,75	12.850.000,0 0	24.125.826,87
Provision pour risques bancaires spéciaux	0,00		0,00
Valeur Nette Comptable: Participation MASTERCARD	0,00		0,00
Impôt (IRC/ICC) sur le résultat extraordinaire	0,00		0,00
AUTRES CHARGES EXTRAORDINAIRES (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAUX DES CHARGES: (4+5)	23.789.698,75	12.850.000,0 0	24.125.626,87
PRODUITS	Solde: déc. '08	Budget: 12/08	SOLDE 31/12/07
Intérêts reçus	17.384,81		16.681,15
PRODUITS DES ACTIFS CIRCULANTS X	17.384,81	0,00	16.681,15
Bénéfice de Change Autres	15.789,69		0,00
BENEFICE DE CHANGE	15.789,69	0,00	0,00
Recettes / Frais Refacturés	0,00		0,00
Produits Divers & dividendes reçus	17.085,38		17.187,93
ESCOMPTE ET AUTRES PRODUITS	17.085,38	0,00	17.187,93
PRODUITS FINANCIERS	50.259,82	0,00	33.869,98
Reprise Provisions Créances Douteuses Ex. Antérieur *	0,00		0,00
Reprise Prov. p. Autres Risques & Chg. Ex. Antérieur	48.500,00		0,00
Reprise Provisions p. Charges Fiscales Ex. Antérieur *	0,00		0,00
Produits Exceptionnels	0,00		0,00
Produits Exceptionnels Exercice Antérieur	0,00		0,00
Reprise Réduction du Valeur / Particip. Financière	0,00		0,00
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	46.500,00	0,00	0,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS	46.500,00	0,00	0,00
TOTAL AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION (3)	86.759,82	0,00	33.885,06

TOTAUX - PRODUITS ORDINAIRES (1+3)	23.707.336,94	13.079.600,0 0	24.383.082,90
RESULTAT D'EXPLOITATION ORDINAIRE	917.937,19	329.000,00	237.456,03
Produits non-distribués aux Banques	0,00		0,00
Prix de cession: Participation MASTERCARD	0,00		0,00
Droits d'Entrée - Non-Coopérateurs	0,00		0,00
AUTRES PRODUITS EXTRAORDINAIRES (4)	0,00	0,00	0,00
TOTAUX DES PRODUITS: (3+4)	23.707.336,94	13.079.000,0 0	24.383.082,90
RESULTAT DE L'EXERCICE:	917.637,19	229.000,00	297.456,03

COMPTES DE BILAN
EN EURO

Clôture du mois de: décembre 2008

ACTIF		Solde: déc 08	SOLDE 31/12/07
ACTIF IMMOBILISE			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
PARTICIPATION A MASTERCARD GLOBAL	42.434,69		42.434,69
- REDUCTIONS DE VALEUR ACTEES	0,00		0,00
- PLUS-VALUE DE REEVALUATION	241.766,75		241.766,75
TOTAL DES IMMOBILISATIONS (Annexe 1)		284.201,44	284.201,44
ACTIF CIRCULANT			
CREANCES			
CLIENTS / CREANCES COMMERCIALES (Annexe 2)	9.433.045,90		7.454.992,71
AUTRES CREANCES (Annexe 3)	311.662,29		157.417,02
COMPTES DE CLEARING ET D'ATTENTE	0,00		0,00
TOTAL DES CREANCES		9.744.708,19	7.512.409,73
AVOIRS EN BANQUE, C.C.P. ET CAISSE (Annexe 4)		731.916,02	1.050.017,86
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT		10.476.624,21	8.662.427,59
COMPTES DE REGULARISATION	2.000,00		1.734,75
REGULARISATIONS DE L'ACTIF (Annexe 5)		2.000,00	1.734,75
PERTE DE L'EXERCICE			
PERTE DE L'EXERCICE			0,00
TOTAL DES COMPTES D'ACTIF		10.762.825,65	8.948.363,78
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
CAPITAL SOUSCRIT	250.000,00		250.000,00
RESERVE LEGALE	37.217,35		37.217,35
RESERVE INDISPONIBLE	272.187,07		272.187,07
RESERVE SPECIALE IF	337.000,00		242.750,00
RESERVE LIBRE	2.285.243,75		2.221.243,75
RESULTAT REPORTE	479,20		273,17
RESERVE DE REEVALUATION	241.766,75		241.766,75
BENEFICE EN INSTANCE D'AFFECTATION	0,00		0,00
BENEFICE DE L'EXERCICE	917.637,19		237.466,03
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		4.341.531,31	3.502.894,12
PROVISIONS (Annexe 6)			
PROVISIONS POUR CHARGES FISCALES	505.000,00		104.000,00
PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES	532.300,01		477.720,00
PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES	42.000,00		55.200,00
TOTAL DES PROVISIONS		1.079.300,01	636.920,00
DETTES A MOYEN TERME			

PRÊT SUBORDONNÉ (Annexe 7)	0,00	0,00
DETTES A COURT TERME		
ETABLISSEMENTS DE CREDIT (Annexe 7)	3.015.339,06	2.909.084,59
FOURNISSEURS (Annexe 8)	1.186.949,03	981.824,03
DETTES FISCALES (Annexe 9)	6.811,91	0,00
AUTRES DETTES (Annexe 10)	1.132.813,15	907.612,52
TOTAL DES DETTES A COURT TERME	5.341.913,15	4.798.521,14
COMPTES DE REGULARISATION	81,18	10.028,52
REGULARISATIONS DU PASSIF	81,18	10.028,52
TOTAL DES COMPTES DE PASSIF	10.782.825,65	...

Référence de publication: 2009061491/1288.

(090076126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2009.

Origan S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7220 Walferdange, 105, route de Diekirch.

R.C.S. Luxembourg B 44.920.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires qui aura lieu de façon exceptionnelle le *15 juin 2009* à 11.00 heures au siège social de la société avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Constatation et approbation du report de la date de l'Assemblée Générale Ordinaire ayant pour objet d'approuver les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 décembre 2007.
2. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que du rapport de contrôle du Commissaire relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2007.
3. Approbation du bilan arrêté au 31 décembre 2007 et du compte de profits et pertes y relatif; affectation du résultat.
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2007.
5. Divers.

Pour prendre part à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs actions au porteur cinq jours francs au moins avant la date de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire au 105, route de Diekirch à Walferdange (Luxembourg).

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009061203/565/23.

Luxembourg Investments Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 20.479.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi *12 juin 2009* à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009058983/755/18.